



Projet éolien des Trois Moulins

COMMUNE DE JOUAC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE (87)

CARNET DE PHOTOMONTAGES

MAÎTRE D'OUVRAGE :

ÉNERGIE JOUAC

32-36 RUE BELLEVUE

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

DÉCEMBRE 2019





FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Le projet éolien des Trois Moulins est composé de trois éoliennes d'une hauteur totale maximale en bout de pale de 180,3 mètres, et d'un poste de livraison électrique. L'ensemble des installations est localisé sur le territoire de la commune de Jouac, Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche dans le nord du département de la Haute-Vienne (87).

Le modèle définitif des éoliennes n'est pas connu au stade de cette étude. Aussi, les éoliennes retenues dans le cadre de l'étude d'impact possèdent le gabarit maximisant suivant :

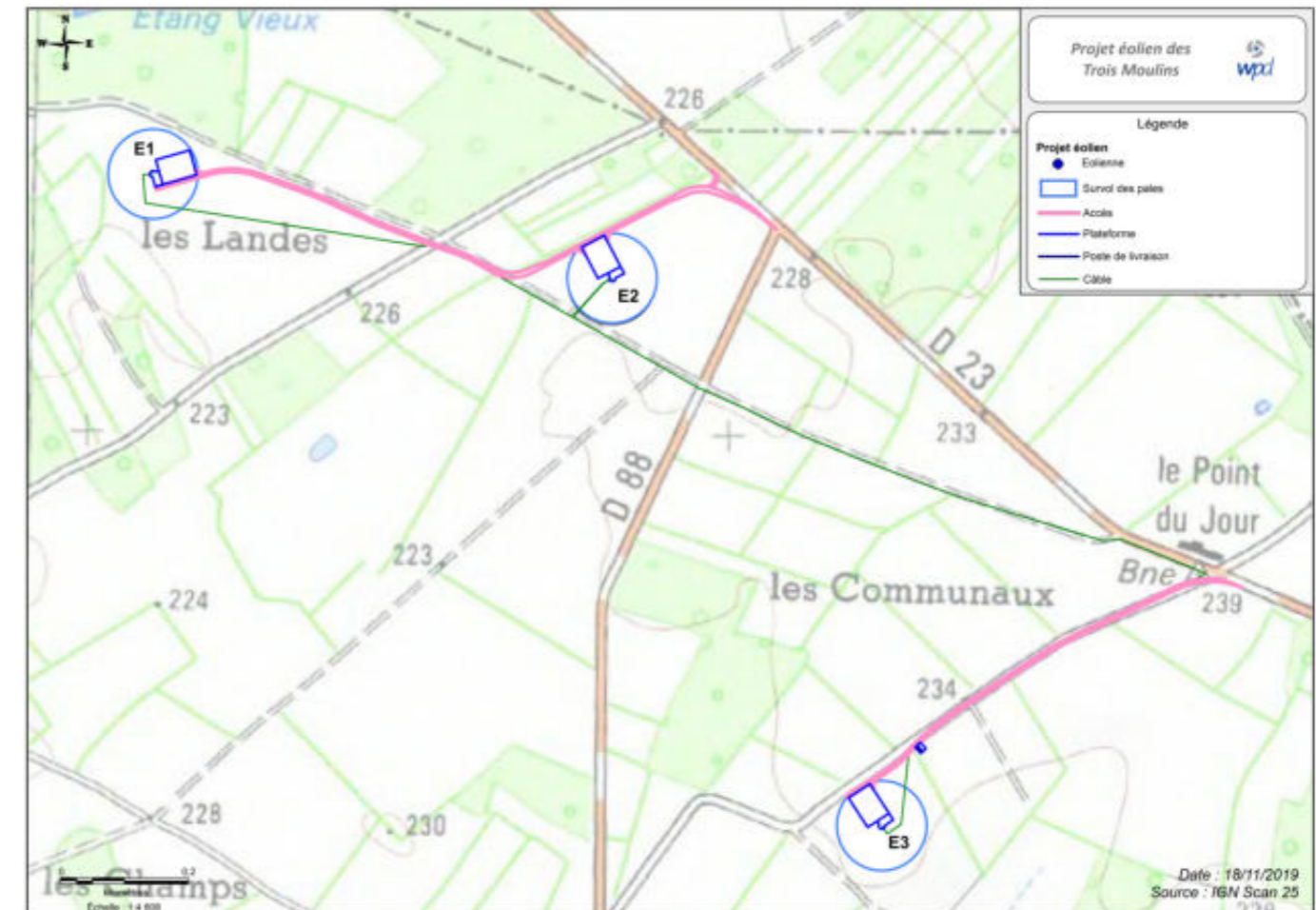
Caractéristiques	Gabarit
Hauteur maximale de l'éolienne en bout de pale	180,3 m
Diamètre maximal du rotor	140 m
Hauteur de moyeu	108 à 114 m
Puissance unitaire maximale	4,2 MW

Caractéristiques des éoliennes du projet (source : wpd onshore France)

Les coordonnées du centre de chacune des éoliennes et du poste de livraison ainsi que leur altitude au sol sont données dans le tableau suivant :

Éolienne	Coordonnée X (Lambert 93)	Coordonnée Y (Lambert 93)	Coordonnée Z au sol (m)	Coordonnée Z au passage le plus élevé de la pale (m)	Latitude (WGS 84)	Longitude (WGS 84)
E1	566 182	6 587 655	221	401	N 46°16'38"	E 0°25'45"
E2	566 897	6 587 493	227	407	N 46°16'22"	E 0°25'44"
E3	567 318	6 586 640	231	411	N 46°16'11"	E 0°25'26"
PdL	567 377	6 586 758	234	234	N 46°16'42"	E 0°25'41"

Coordonnées géographiques des éoliennes et du poste source (source : wpd onshore France)



Principaux éléments du projet (source : wpd onshore France)



Carnet de photomontages du projet éolien des Trois Moulins

ANNEXE AU VOLET PAYSAGE ET PATRIMOINE

Département : Haute-Vienne (87)

Commune : Jouac

Maître d'ouvrage



Energie Jouac

Contact

Camille Bruno, Responsable d'études environnementales

WPD onshore France

32-36 rue de Bellevue

92100 Boulogne-Billancourt

Tél : +33 (0)1 84 86 05 44

Réalisation des photomontages

wpd onshore France

Assemblage et mise en pages

ENCIS Environnement



Indice	Etabli par	Corrigé par	Validé par	Commentaires et date
0	Sébastien Thomas	Mélanie Faure	Mélanie Faure	Dossier finalisé 10/10/19
				
1	Sébastien Thomas	Mélanie Faure	Mélanie Faure	Dossier complété 25/11/19
				

Préambule

La société wpd onshore France développeur/opérateur de parcs éoliens, a initié un projet éolien sur la commune de Jouac, dans le département de la Haute-Vienne (87).

Afin d'illustrer les perceptions visuelles du futur projet éolien, des photosimulations ont été réalisées.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

Ces photomontages et esquisses sont compilés dans le présent carnet de photomontages.

Table des matières

1. Méthodologie	7
1.1 Auteurs	9
1.2 Méthodologie utilisée par wpd onshore France	9
1.3 Photomontages des effets cumulés	14
2. Photomontages de l'aire éloignée	17
3. Photomontages de l'aire rapprochée	29
4. Photomontages de l'aire immédiate	62

1. Méthodologie

1.1 Auteurs

Les prises de vue, les cartes de localisation et les photomontages ont été réalisés par la société de développement éolien wpd onshore France pour le compte de Énergie Jouac.

L'ensemble des photomontages a été mis en page et commenté dans le carnet par le bureau d'études ENCIS Environnement.

1.2 Méthodologie utilisée par wpd onshore France

Prises de vue sur le terrain

Afin d'apporter une évaluation la plus complète et la plus objective possible, le choix des points de prise de vue pour les photomontages se base sur la lecture sur carte et sur photo aérienne du paysage, sur l'analyse de ses sensibilités, sur la carte des zones d'influence visuelle ainsi que sur des visites préliminaires sur site. Les points de vue sont choisis en concertation avec le paysagiste.

Les photomontages représentent des vues plus ou moins distantes des projets (perceptions immédiates, rapprochées, éloignées) depuis plusieurs points de vue remarquables ou sensibles :

- les villages les plus proches (sortie de village vers le parc ou covisibilité de la silhouette du village ou des éoliennes) ;
- les axes de communication (routes fréquentées, autoroutes, voies de chemin de fer, GR, etc.) ;
- les principaux éléments de patrimoine, sites ou éléments bâtis, en particulier les monuments historiques (covisibilité depuis l'élément patrimonial ou covisibilité avec cet élément) ;
- les sites remarquables et /ou fortement fréquentés (panorama, point haut, etc.)

Toutes les photos sont réalisées avec un appareil photo numérique hybride Sony Alpha 6000 monté sur un trépied. L'ensemble est assisté par des niveaux à bulles disposés sur le trépied et sur la griffe de l'appareil photo pour faciliter la composition des panoramas et garantir un horizon droit. Les photographies sont prises à une distance focale de 30 mm (équivalent à 45 mm pour un capteur plein format 24x36 mm) qui s'approche de la focale dite « normale » de 43,27 mm. Cette dernière représente la vision la plus proche de l'œil humain, avec des déformations et des perspectives identiques. Les prises de vues sont effectuées lorsque les conditions météorologiques et l'orientation des rayons du soleil assurent des conditions de visibilité maximisantes (temps dégagé, soleil situé au dos de l'opérateur).

Réalisation des photomontages avec WindPRO

Les photos sont ensuite assemblées à l'aide du logiciel Adobe Photoshop ou Kolor Autopano afin

d'obtenir un panoramique sur lequel les éoliennes pourront être intégrées à l'aide du logiciel WindPRO. Le choix de la réalisation de panoramiques permet de bien visualiser l'insertion du parc éolien dans le paysage, en reprenant le champ de vision dynamique de l'observateur.

Les éoliennes sont représentées sur les panoramiques en prenant en compte :

- la situation topographique du point de prise de vue (coordonnées géographiques, altitude, etc.) ;
- les caractéristiques des éoliennes (position, modèle, hauteur) ;
- la focale de l'appareil photo.

Les paramètres d'exposition à la lumière des éoliennes intégrés sur la photo panoramique ainsi que les conditions météorologiques sont choisis de manière à maximiser la visibilité des éoliennes dans le paysage. Le principe du calage des éoliennes sur le panoramique repose sur l'identification de points de repère visibles sur les photos (par exemple des pylônes électriques, des boisements, des habitations, etc.). Grâce aux photographies aériennes produites par l'IGN (Géoportail) et au logiciel PhotoExploreur 3D, il est possible d'obtenir les coordonnées géographiques de ces points de repère, ce qui permet ensuite de positionner très précisément les éoliennes par rapport aux autres points connus sur le panoramique.

Sur les photomontages, les pales sont méthodologiquement représentées dans la même direction que les éoliennes existantes, comme si le parc projeté était en fonctionnement au moment de la prise de vue, en conditions réelles de fonctionnement au moment de la prise de vue. En effet, représenter les éoliennes bénéficiant d'un même régime de vent avec des orientations différentes ne serait pas scientifiquement cohérent.

Pour le projet éolien des Trois Moulins, les points de prise de vue ont été réalisés à différentes périodes de l'année.

Les prises de vues ont été réalisées, en fin septembre 2017, en août 2018, début septembre 2018, en octobre 2018 et en fin février 2019, permettant d'apprécier l'intégration paysagère du projet à différentes saisons de l'année.

Une carte et un tableau récapitulatif des points de vue et leur date de prise est proposé ci-après.

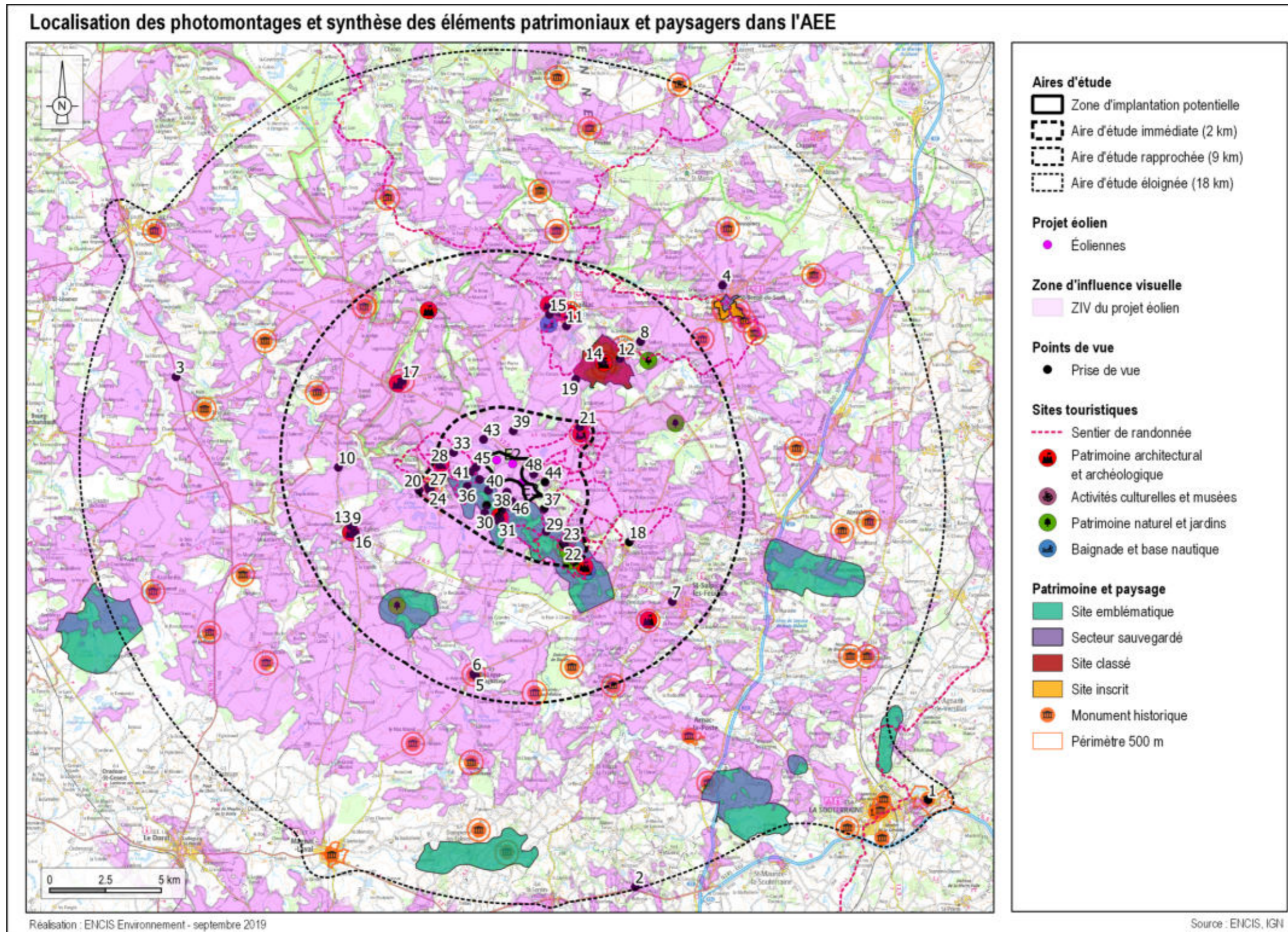
L'utilisation des photomontages dans l'étude paysagère

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, les photomontages sont utilisés par les paysagistes à la fois pour définir la variante d'implantation du parc éolien et pour évaluer ses impacts visuels. Ils permettent de juger de l'insertion des éoliennes à l'échelle du grand paysage.

Cependant, il convient de noter qu'un photomontage reste avant tout un outil d'interprétation. Il n'a pas vocation à retranscrire toute la complexité de la réalité, même si la méthodologie rigoureuse utilisée pour sa réalisation permet d'en obtenir une représentation fidèle. Par exemple, le photomontage ne peut

figurer le mouvement des éoliennes ou les caractéristiques propres à l'observateur. C'est pourquoi, dans l'étude d'impact, ces photomontages sont complétés par d'autres outils, comme les coupes topographiques, les schémas d'interprétation, les cartes thématiques, etc. C'est l'ensemble de ces éléments qui permet aux paysagistes d'évaluer finement la façon dont le parc éolien trouve sa place dans le paysage.

Rappelons à titre d'information que la méthodologie suivie pour l'analyse des effets du projet sur le paysage est conforme aux préconisations du Guide méthodologique de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (version 2017) publié par le Ministère de l'Ecologie.



Carte 1 : Localisation des photomontages dans le contexte paysager du territoire.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
1	Monument historique, panorama	Tour de Bridiers	Très faible	Très faible
2	Axe de circulation important	Saint-Sornin-Leulac, N145	Très faible	Très faible
3	Axe de circulation important	Route D675	Très faible	Très faible
4	Site à fort enjeu patrimonial, site inscrit et secteur sauvegardé (SPR)	Saint-Benoit-du-Sault	Très faible quasi nul	Nul

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
5	Monument historique classé	Covisibilité église Saint-Léger	Nul	Nul
6	Lieux de vie, monument historique classé	Sortie de Saint-Léger-Magnazeix	Très faible	Nul
7	Lieu de vie, axe de circulation	Saint-Sulpice-les-Feuilles, route D912	Nul	Nul
8	Vallée de l'Anglin, Château La Grange Missé, Site classé	Route D36	Très faible	Très faible
9	Lieu de vie	Sortie de Lussac-les-Églises, route D24	Nul	Nul
10	Axe de circulation	Croisement entre la route D7 et la route D105	Faible	Faible
11	Lieu de vie	Chaillac, rue Chassidoux	Très faible	Nul
12	Site classé	La Bussière	Modéré	Très faible
13	Lieu de vie	Lussac-les-Eglises, panorama depuis le cimetière	Très faible	Très faible
14	Site classé	Site ruines de Brosse derrière la tour sur versant sud	Faible	Très faible
15	Lieu de vie	Étang de Chaillac	Faible	Nul
16	Lieu de vie	Lussac-les-Églises	Nul	Nul
17	Monument historique inscrit	Église paroissiale Notre-Dame à Tilly	Nul	Nul
18	Lieu de vie	Saint-Georges-les-Landes	Nul	Nul
19	Abords site classé - vue ouverte	Route D29a	Faible	Très faible

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
20	Lieu de vie	St-Martin-le-Mault, stade	Modéré	Faible
21	Lieu de vie	Beaulieu	Très faible	Nul
22	Lieu de vie et monument historique	Cromac, centre-bourg	Nul	Nul
23	Lieu de vie	Sortie de Cromac, cimetière	Faible	Nul
24	Lieu de vie	Monument aux morts, Saint-Martin-le-Maux	Très faible	Nul
25	Monument historique inscrit	Covisibilité avec le colombier seigneurial de Saint-Martin-le-Mault à hauteur de la sortie Nord	Modéré	Très faible
26	Monument historique inscrit	Covisibilité avec le colombier seigneurial de Saint-Martin-le-Mault depuis le parvis de l'église	Modéré	Nul
27	Monument historique inscrit	Covisibilité avec le colombier seigneurial de Saint-Martin-le-Mault depuis le parvis de l'église	Faible	Très faible
28	Lieu de vie	Entrée de bourg de Bonneuil	Très faible	Nul
29	Lieu de vie	Reculais	Très faible	Très faible
30	Lieu de vie	Les Lièvres	Modéré	Faible
31	Lieu de vie, site emblématique	Jouac bord de Benaize	Faible	Nul
32	Lieu de vie, site emblématique	Jouac sur le pont	Nul	Nul
33	Axe de circulation, sortie de Bonneuil	Route D29, proximité d'Agriers	Très faible	Nul
34	Lieu de vie	Salle polyvalente de Jouac	Faible	Nul
35	Lieu de vie, église de Jouac	Centre-bourg de Jouac	Nul	Nul
36	Lieu de vie	Pierrefolle	Nul	Nul
37	Lieu de vie	Les Plaignes	Nul	Nul
38	Lieu de vie, mairie	Mairie de Jouac	Faible	Nul
39	Lieu de vie	Le Beau	Modéré	Nul
40	Lieu de vie	L'Age	Modéré	Nul

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
41	Lieu de vie	Betinais	Modéré	Nul
42	Lieu de vie	L'Home	Très faible	Nul
43	Lieu de vie	Le Riadoux	Fort	Nul
44	Lieu de vie	L'Etrille	Modéré	Nul
45	Lieu de vie	La Leuge	Fort	Nul
46	Lieu de vie	L'Etang	Fort	Nul
47	Lieu de vie	Bastides	Fort	Nul
48	Lieu de vie	Point du Jour	Fort	Nul

1.3 Photomontages des effets cumulés

Quarante huit photomontages ont été réalisés, conjointement aux photomontages sans le contexte éolien, pour illustrer les effets cumulés du projet avec les autres projets connus. La localisation des projets connus apparaît sur la carte ci-contre.

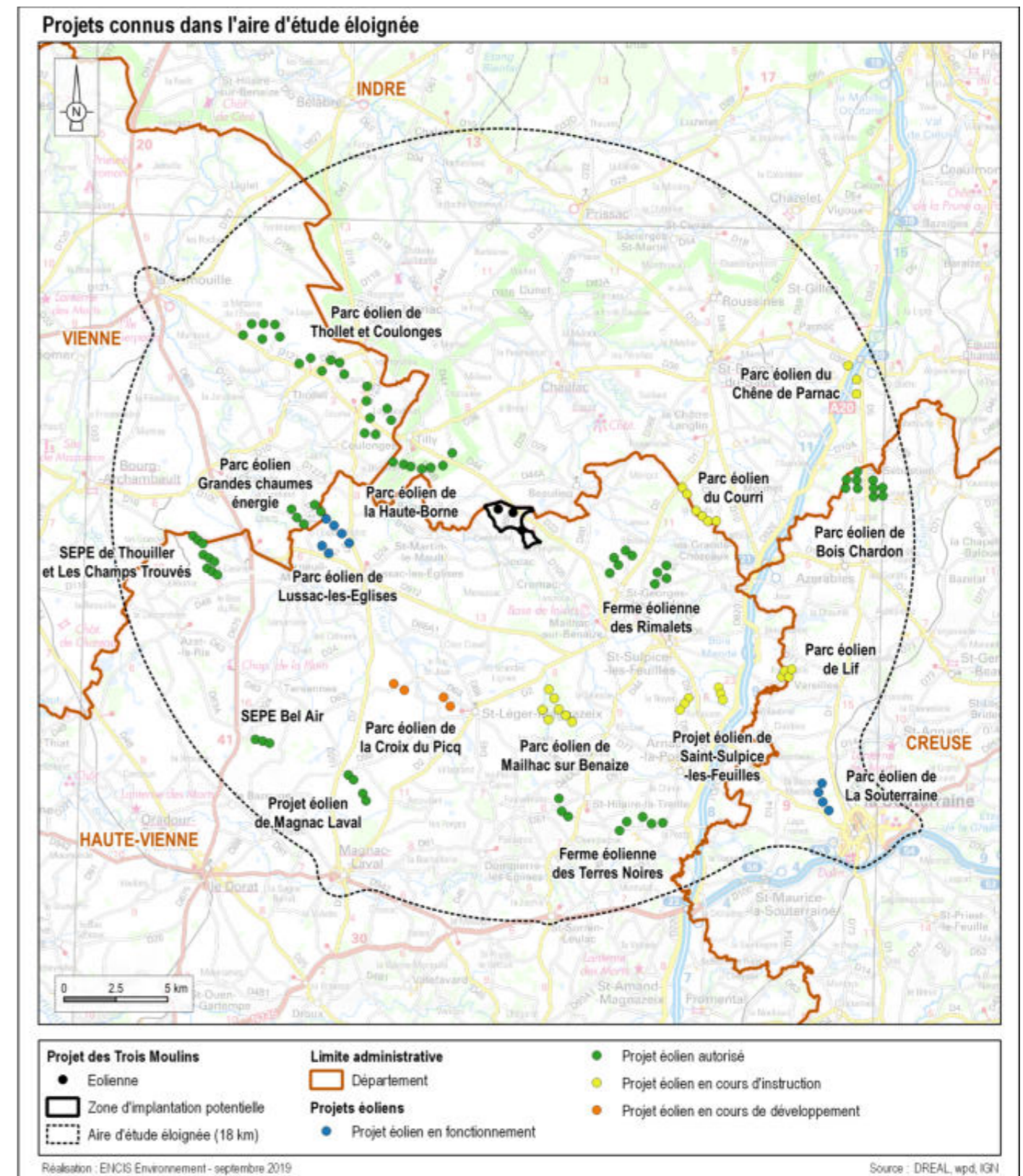
Dans l'aire d'étude éloignée, les « projets connus » de grande hauteur (>20 m) comme les projets éoliens sont inventoriés.

En septembre 2019, dans le périmètre de 18 km, deux parcs éoliens sont en exploitation. Il s'agit des parcs EOLE Les Patoures (7,4 km) et de la Souterraine (19 km).

En ce qui concerne les « projets connus », quatorze projets sont inventoriés dans l'aire d'étude éloignée. Neuf de ces parcs sont autorisés mais non construits à l'heure de la rédaction de ce dossier et cinq parcs sont en cours d'instruction (cf. tableau page suivante).

Le porteur de projet a également souhaité prendre en compte le parc éolien de la Croix du Picq (8,9 km), en cours de développement.

La carte suivante, réalisée à partir des données des DREAL Nouvelle-Aquitaine, de wpd, ainsi que des avis de l'autorité environnementale en ligne, permet de synthétiser l'état d'avancement des autorisations de parcs éoliens dans l'aire d'étude éloignée, à la date de septembre 2019.



Carte 2 : Localisation des projets connus pour les effets cumulatifs.

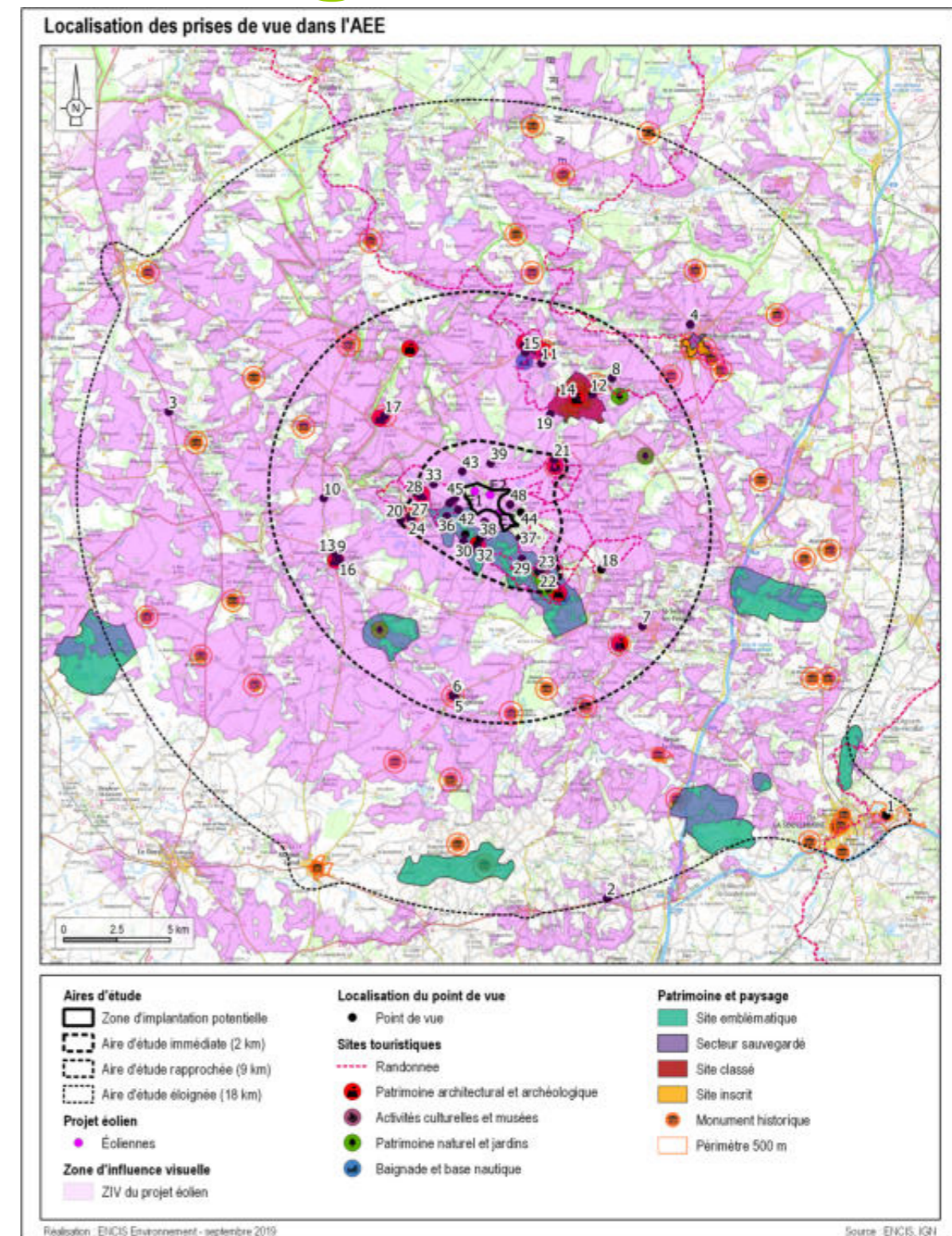
EFFETS CUMULÉS DU PROJET AVEC LES PROJETS CONNUS DE GRANDE HAUTEUR (DONT PROJETS ÉOLIENS) DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE						
Nom	Couleur de la légende	Description	État	Perceptions conjointes et effets cumulatifs	Impact cumulatif	Distance au projet (km)
Parc éolien de Tilly (parc éolien de la Haute-Borne)		- 7 éoliennes de 2 MW - Hauteur totale : 126,25 m	Autorisé	Depuis les hameaux le Riadou, les Quatre Routes, l'Hôme et de la Gâche, les deux parcs éoliens créent un effet d'encercllement. Les parcs sont perceptibles conjointement à l'est et à l'ouest des hameaux.	Fort	3,4
Ferme éoliennes des Rimalets		- 9 éoliennes de 2,4 MW - Hauteur totale : 178,4 m	Autorisé	La proximité entre les deux parcs éoliens favorise les effets cumulatifs. Néanmoins le relief vallonné ainsi que le contexte bocager tendent à réduire les impacts cumulatifs qui restent partiels. Aucune perception conjointe n'a été identifiée.	Faible	4,6
Parc éolien de Thollet et Coulonges		- 19 éoliennes de 3,3 MW - Hauteur totale : 180 m	Autorisé	Malgré le réseau de haies qui limite les échappées visuelles, l'étendue importante du parc éolien de Thollet et Coulonges tend à favoriser les perceptions conjointes et les effets cumulatifs avec le projet de Trois Moulins.	Faible	6,7
Par éolien de Lussac-les-Églises		- 6 éoliennes de 2 à 3 MW - Hauteur totale : 150 m	En exploitation	Les perceptions conjointes sont rares principalement en raison du contexte bocager.	Très faible	7,4
Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize		- 7 éoliennes de 3,3 MW - Hauteur totale : 180 m	En cours d'instruction	Principalement en raison des boisements de la Goutte de la Crouzette et du bois de Bouéry, les perceptions conjointes sont quasi nulles.	Très faible	7,8
Parc éolien de Courri		- 6 éoliennes de 3 MW - Hauteur totale : 179,9 m	En cours d'instruction	La Forêt de Puy Laurent joue ici un rôle de masque qui limite les effets cumulés. Les perceptions conjointes sont rares principalement en raison du contexte bocager.	Très faible	8
Parc éolien Grandes Chaumes énergie		- 5 éoliennes de 2 MW - Hauteur totale : 165 m	Autorisé	Les perceptions conjointes sont rares principalement en raison du contexte bocager.	Très faible	8,3
Parc éolien de la croix du Picq		- 4 éoliennes de 4,5 MW - Hauteur totale : 180 m	En cours de développement	Les perceptions conjointes sont possibles depuis la route D63 située à l'ouest du bourg de Saint-Léger-Magnazeix, mais elles restent rares et partielles principalement en raison du contexte bocager.	Très faible	8,9
Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles		- 6 éoliennes de 3 MW - Hauteur totale : 165 m	En cours d'instruction	Les perceptions conjointes sont possibles depuis les routes départementales D912 et D220, mais elles restent rares principalement en raison du contexte bocager.	Très faible	11,4
Ferme éolienne des Terres Noires		- Avis de l'AE du 26/09/2016 - 8 éoliennes de 2,2 MW - Hauteur totale : 180 m	Autorisé	Les principales perceptions conjointes et effets cumulés sont identifiés depuis la route N145, à hauteur du lieu-dit les Rateliers, dans le secteur de Saint-Sornin-Leulac.	Très faible	13
SEPE de Thouiller et les Champs trouvés		- Conseil d'Etat saisi en 2015 - 9 éoliennes de 2,2 MW - Hauteur totale : 145 m	Autorisé	Les perceptions conjointes sont rares principalement en raison de la distance et du contexte bocager.	Très faible	13,9
Projet éolien de Lif		- 4 éoliennes de 4,2 à 5,3 MW - Hauteur totale : 196 à 205 m	En cours d'instruction	Les perceptions conjointes sont rares principalement en raison de la distance et du contexte bocager.	Très faible	14,4
Projet éolien de Magnac-Laval		- 4 éoliennes de 4,2 MW - Hauteur totale : 180 m	Autorisé	Les perceptions conjointes sont rares principalement en raison de la distance et du contexte bocager.	Très faible	14,5
Parc éolien de Bois Chardon		- 10 éoliennes de 2,2 MW - Hauteur totale : 150 m	Autorisé	Aucune perception conjointe et aucun effet cumulé n'est identifié en raison du contexte bocager.	Nul	15,8
SEPE Bel Air		- Conseil d'Etat saisi en 2015 - 3 éoliennes de 1,8 MW - Hauteur totale : 145 m	Autorisé	Globalement les perceptions conjointes sont rares principalement en raison du contexte bocager, du relief et de la distance qui sépare les deux parcs.	Très faible	15,9
Parc éolien du Chêne de Parnac		- 3 éoliennes - Hauteur totale : 150 m	En cours d'instruction	Aucun effet cumulatif et aucune perception conjointe n'a été identifié, principalement en raison de la distance qui sépare les deux parcs et du contexte bocager.	Nul	17,4
Parc éolien de la Souterraine		- 4 éoliennes de 2 MW	En exploitation	Depuis le sommet de la tour de Bridiers les deux parcs éoliens seront clairement identifiables sur la ligne d'horizon.	Très faible	19

Tableau 1 : Effets cumulés du projet avec les projets connus de grande hauteur (dont projets éoliens) dans l'aire d'étude globale.

2. Photomontages de l'aire éloignée

Quatre photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
1	Monument historique, panorama	Tour de Bridiers	Très faible	Très faible
2	Axe de circulation important	Saint-Sornin-Leulac, N145	Très faible	Très faible
3	Axe de circulation important	Route D675	Très faible	Très faible
4	Site à fort enjeu patrimonial, site inscrit et secteur sauvegardé (SPR)	Saint-Benoit-du-Sault	Très faible	Nul



Carte 3 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

Vue 1 : Prise de vue depuis la tour de Bridiers (1/4)

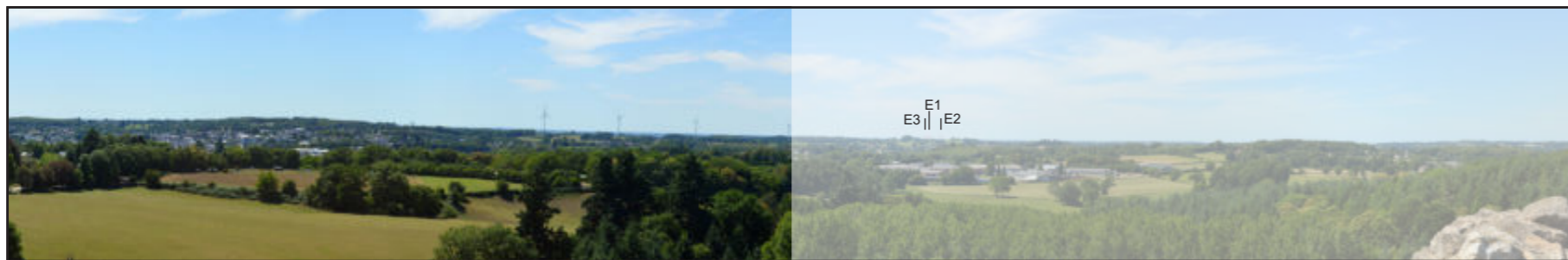
Enjeux : Relations avec les structures paysagères / le patrimoine (monument historique classé) / le tourisme

La tour de Bridiers, haute d'une trentaine de mètres, offre une vue panoramique à 360° sur la ville de la Souterraine et les paysages de la Basse-Marche. Le parc éolien de la Souterraine est clairement visible, en arrière-plan de la silhouette du centre-ville, marquée par le clocher de l'église classé monument historique. Ce point de vue est lointain et se situe à environ 23 km du projet éolien des Trois Moulins. Les éoliennes du projet émergent de la ligne d'horizon sans pour autant créer un point d'appel visuel important. La visibilité du parc est également liée à de bonnes conditions atmosphériques. De plus la tour de Bridiers n'est ouverte au public que durant la période estivale, de juin à la mi-septembre.

L'impact est très faible depuis ce point de vue.

Informations sur la vue
 Coordonnées Lambert 93 : 585497 / 6572444
 Date et heure de la prise de vue : 04/07/2017 à 15:57
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 282°
 Éolienne la plus proche : E3, à 23 090 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

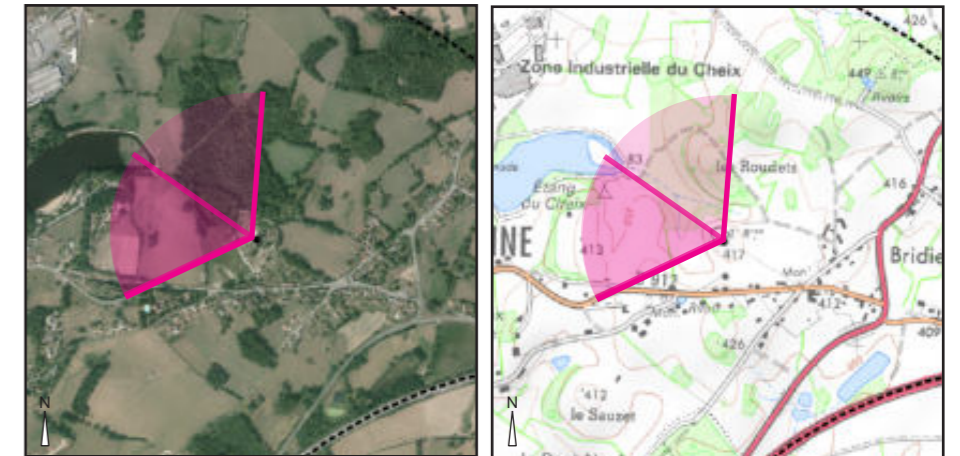


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue

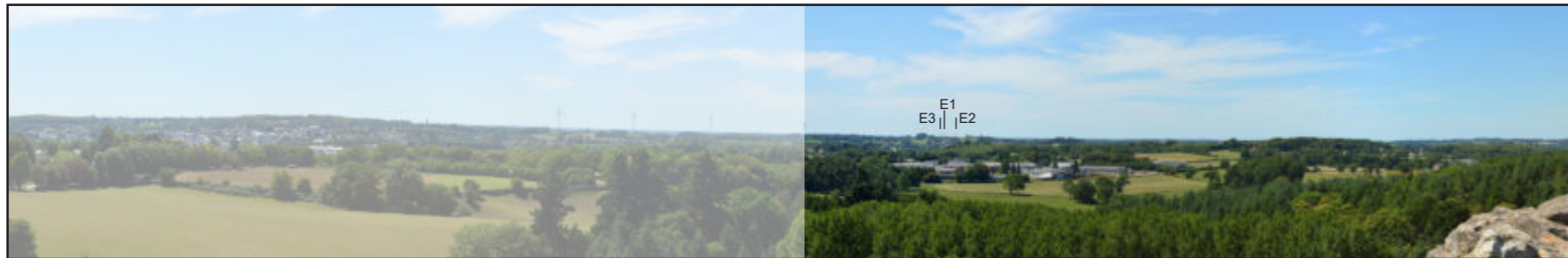


Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 1 : Prise de vue depuis la tour de Bridiers (2/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

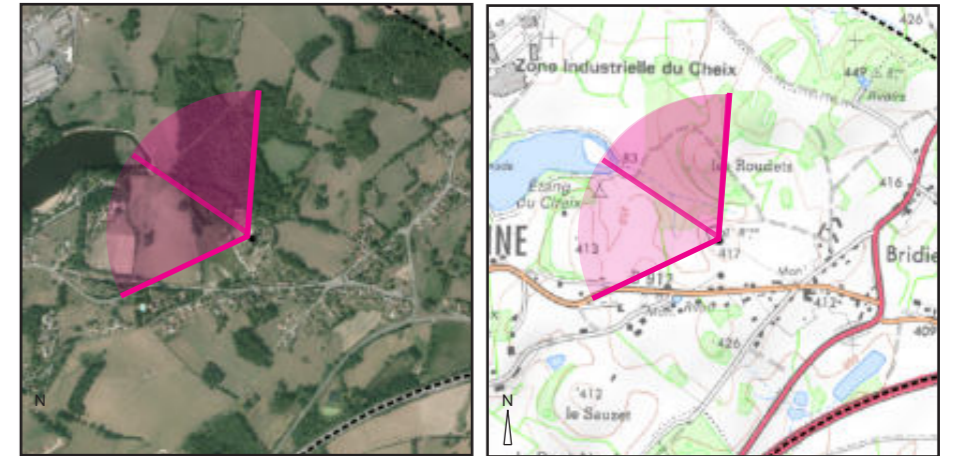


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 1 : Prise de vue depuis la tour de Bridiers (3/4)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis le point de vue panoramique de la tour de Bridiers, le projet des Trois Moulins reste discret dans un contexte éolien très dense, où la concentration de projets tend à saturer la ligne d'horizon. L'apport des trois éoliennes ne crée pas d'impact cumulé marqué. La distance importante ainsi que la faible visibilité du parc sont également des facteurs qui participent à réduire l'impact cumulé depuis ce point de vue ponctuel.

L'impact cumulé est très faible depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Sant-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 1 : Prise de vue depuis la tour de Bridiers (4/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 2 : Prise de vue depuis les versants de la Brame à proximité de la route N145 (1/2)

Enjeux : Relations avec les structures paysagères (vallée de la Brame) / axe de circulation (N145)

Ce point de vue est situé à proximité d'un axe de circulation important, la route N145. La panorama permet d'appréhender le relief doux de la vallée de la Brame, dont les versants dégagés favorisent les échappées visuelles vers le nord. Le projet éolien des Trois Moulins apparaît discrètement au-dessus de la ligne d'horizon et de la silhouette du village de Maison Sauzy. Depuis ce point de vue, seules les pales des trois éoliennes sont visibles. Néanmoins, ces perceptions partielles et lointaines restent furtives pour un observateur en mouvement.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 572389 / 6568544
Date et heure de la prise de vue : 05/09/2018 à 13:20
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 350°
Eolienne la plus proche : E3, à 18 825 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

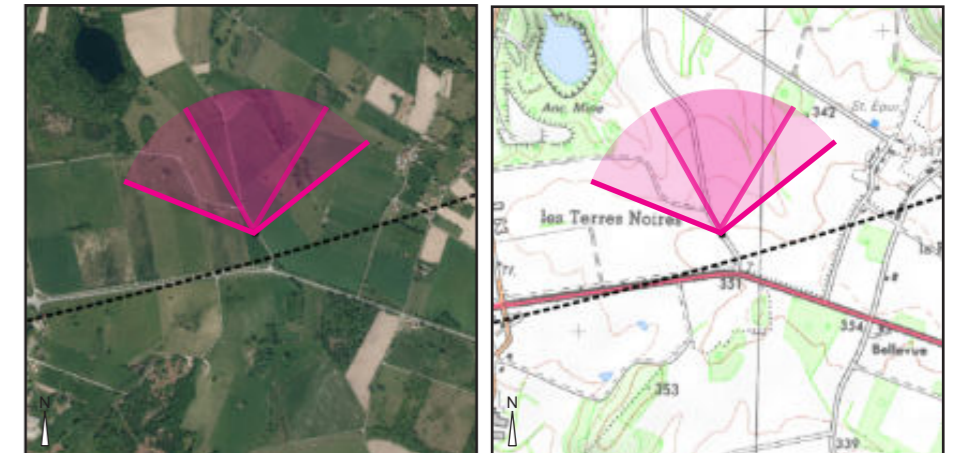


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 2 : Prise de vue depuis les versants de la Brame à proximité de la route N145 (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue quatre parcs éoliens sont visibles, le projet éolien des Terres Noires au premier-plan, celui de Mailhac-sur-Benaize, la ferme éolienne des Rimalets et le parc de la Châtre-l'Anglin. Le projet éolien des Trois Moulins reste discret dans ce contexte éolien relativement dense. Toutefois, l'apport du projet des Trois Moulins vient créer un effet de saturation au-dessus du village de Maison Sauzy, en venant densifier le projet éolien de Mailhac-sur-Benaize. Depuis ce point de vue, seules les pales des trois éoliennes sont perceptibles.

L'impact cumulé est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

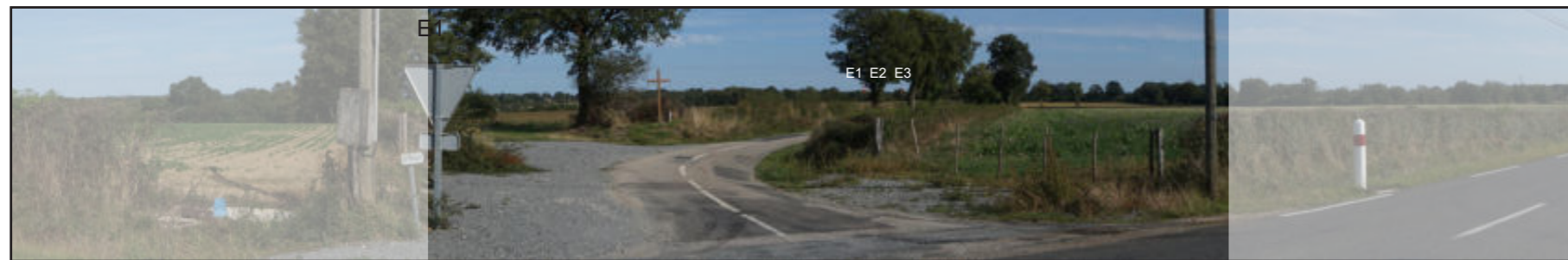
Vue 3 : Prise de vue depuis la route D675 aux Brandes de la Roche (1/2)

Enjeux : Relations avec un axe de communication

La route départementale D675 longe la ligne de partage des eaux qui sépare la vallée de l'Asse et du Narablon, sur une ligne droite de plusieurs kilomètres. Le tronçon routier relie les principaux points hauts, dégagés par de grandes parcelles dédiées à la céréaliculture. Cette prise de vue est située sur un point culminant à 173 m d'altitude. On distingue furtivement les trois éoliennes du parc. Elles sont en partie masquées par le cordon boisé qui caractérise les versants de la vallée de l'Asse. Les chênes qui composent les quelques haies relictuelles jouent également un rôle de filtre dans la perception dynamique du projet éolien. Depuis ce point de vue, les éoliennes sont quasiment imperceptibles pour un observateur en mouvement non averti.

L'impact est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)

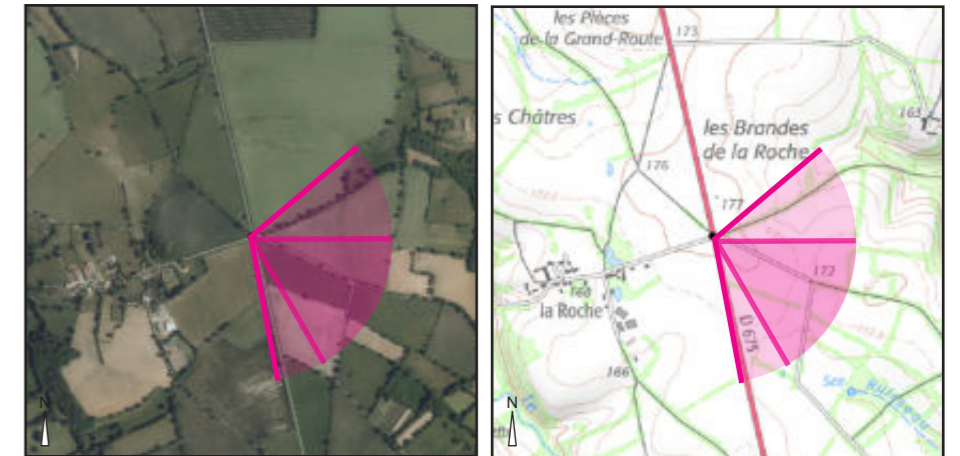


Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 551833 / 6591387
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2019 à 16:05
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 118°
 Eolienne la plus proche : E1, à 14 817 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 3 : Prise de vue depuis la route D675 aux Brandes de la Roche (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, cinq parcs éoliens sont visibles conjointement au projet des Trois Moulins. Le projet de Thollet et Coulonges est ici le plus prégnant dans le paysage. Les autres parcs sont plus discrets et offrent des perceptions partielles des éoliennes, limitées à la hauteur du moyeu par l'horizon boisé. Ici le projet des Trois Moulins vient se cumuler au projet de la ferme éolienne des Rimalets. Les pales des éoliennes des deux parcs se confondent. Le caractère dynamique de la vue, située en bordure de départementale, tend également à réduire l'impact des effets cumulés en les rendant furtifs pour un observateur en mouvement.

L'impact cumulé est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 4 : Prise de vue depuis la route D10 aux abords de Saint-Benoît-du-Sault (1/2)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation (D10) / le patrimoine (site inscrit et SPR de Saint-Benoît-du-Sault)

Le bourg de Saint-Benoît-du-Sault présente un enjeu patrimonial fort, au regard de la qualité architecturale des éléments bâtis qui le composent et de sa reconnaissance institutionnelle. Le point de vue ci-dessous est situé en marge du site patrimonial, le long de la route D10. Malgré les suppositions émises lors de l'état initial quant à une potentielle sensibilité, nous constatons qu'aucune visibilité n'est possible à proximité des périmètres du site inscrit et du SPR. La présence d'une végétation dense masque les perceptions du projet éolien. Néanmoins, en période de feuilles tombées, le filtre des branchages est susceptible de laisser entrapercevoir très partiellement le parc au-dessus du versant opposé de la vallée du Portefeuille.

L'impact est très faible voire quasi nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue
 Coordonnées Lambert 93 : 576293 / 6595484
 Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 10:00
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 220°
 Eolienne la plus proche : E2, à 12 346 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 4 : Prise de vue depuis la route D10 aux abords de Saint-Benoît-du-Sault (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

L'absence de perception du projet des Trois Moulins empêche tout effet cumulé avec les autres projets éoliens depuis ce point de vue.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

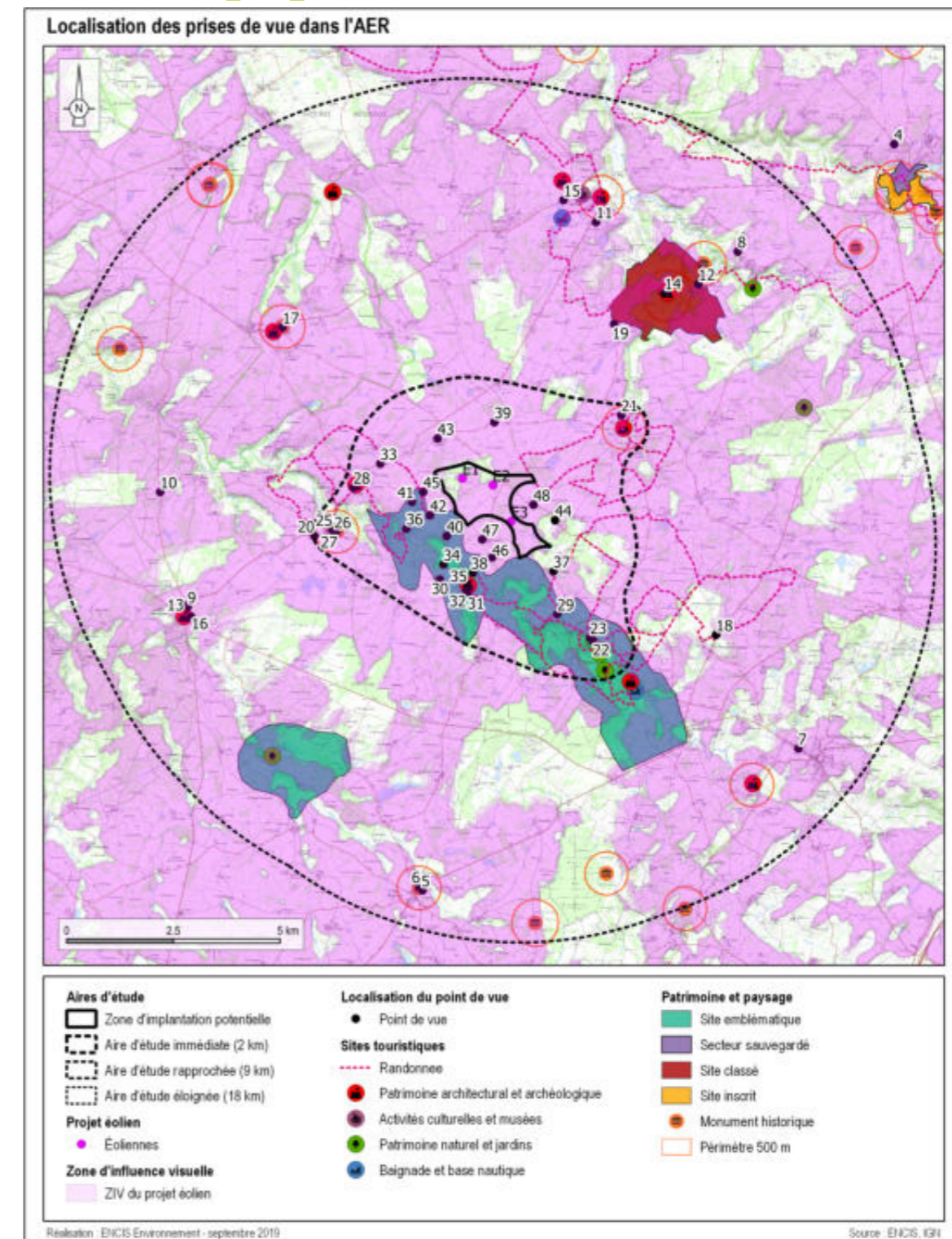
Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

3. Photomontages de l'aire rapprochée

Quinze photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude rapprochée. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
5	Monument historique classé	Covisibilité église Saint-Léger	Nul	Nul
6	Lieux de vie, monument historique classé	Sortie de Saint-Léger-Magnazeix	Très faible	Nul
7	Lieu de vie, axe de circulation	Saint-Sulpice-les-Feuilles, route D912	Nul	Nul
8	Vallée de l'Anglin, Château La Grange Missé, Site classé	Route D36	Très faible	Très faible
9	Lieu de vie	Sortie de Lussac-les-Églises, route D24	Nul	Nul
10	Axe de circulation	Croisement entre la route D7 et la route D105	Faible	Faible
11	Lieu de vie	Chaillac, rue Chassidoux	Très faible	Nul
12	Site classé	La Bussière	Modéré	Très faible
13	Lieu de vie	Lussac-les-Eglises, panorama depuis le cimetière	Très faible	Très faible
14	Site classé	Site ruines de Brosse derrière la tour sur versant sud	Faible	Très faible
15	Lieu de vie	Étang de Chaillac	Faible	Nul
16	Lieu de vie	Lussac-les-Églises	Nul	Nul
17	Monument historique inscrit	Église paroissiale Notre-Dame à Tilly	Nul	Nul
18	Lieu de vie	Saint-Georges-les-Landes	Nul	Nul
19	Abords site classé - vue ouverte	Route D29a	Faible	Très faible



Carte 4 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Vue 5 : Prise de vue depuis les abords de l'église Saint-Léger à Saint-Léger-Magnazeix (1/2)

Enjeux : Relations avec un lieu de vie / le patrimoine (monument historique classé)

L'église Saint-Léger est implantée en lisière du bourg de Saint-Léger-Magnazeix. Au sud de l'édifice, une grande parcelle enherbée ouvre les perspectives visuelles vers le nord et le nord-est. Néanmoins nous constatons le rôle important joué par le réseau de haies bocagères et par la ripisylve du ruisseau du Ris. La covisibilité potentielle, identifiée lors de l'état initial n'est pas confirmée ici. Aucun rapport visuel entre le monument et le projet éolien des Trois Moulins n'est possible principalement en raison du contexte arboré.

L'impact est nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 576293 / 6577995
Date et heure de la prise de vue : 22/10/2017 à 16:40
Focale : 52 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 4°
Eolienne la plus proche : E3, à 8 897 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

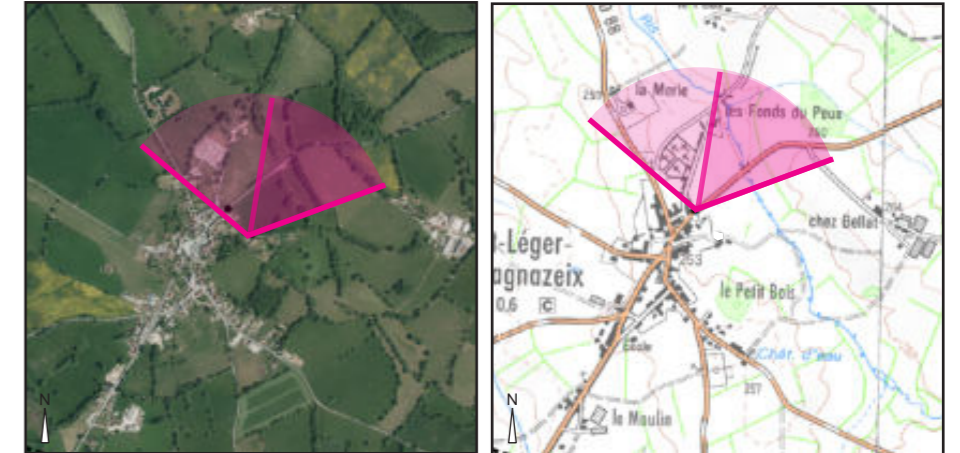


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 5 : Prise de vue depuis les abords de l'église Saint-Léger à Saint-Léger-Magnazeix (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 6 : Prise de vue depuis la sortie de bourg de Saint-Léger-Magnazeix (1/2)

Enjeux : Relations avec un lieu de vie / axes de circulation / patrimoine

L'église Saint-Léger est implantée le long de la route D2, en lisière du bourg de Saint-Léger-Magnazeix. Depuis le parvis de l'église, les échappées visuelles sont globalement restreintes par la végétation. Malgré la présence d'une haie arbustive en bordure de départementale, ainsi que d'un réseau de haies bocagères à l'horizon, le photomontage laisse entrapercevoir l'éolienne E3, en partie filtrée par les ronces et les orties. Cette perception reste partielle et furtive pour un observateur en mouvement. L'impact visuel de l'éolienne E3, depuis le parvis du monument, est par conséquent intimement lié au maintien ou à la suppression de la haie arbustive.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 565165 / 6578081
Date et heure de la prise de vue : 21/09/2017 à 13:55
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 24°
Eolienne la plus proche : E3, à 8 848 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 6 : Prise de vue depuis la sortie de bourg de Saint-Léger-Magnazeix (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 7 : Prise de vue depuis la route D912 à Saint-Sulpice-les-Feuilles (1/2)

Enjeux : Relations avec un lieu de vie / un axe de circulation (D912)

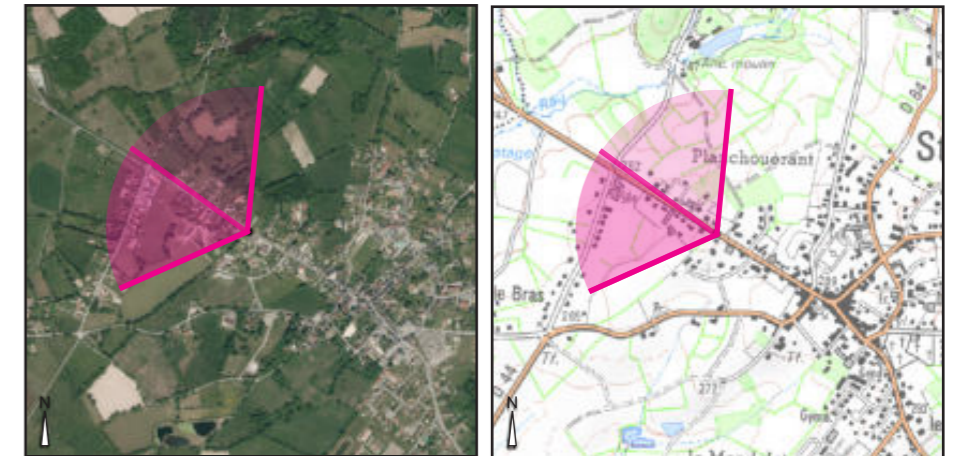
Saint-Sulpice-les-Feuilles est un lieu de vie important à l'échelle de l'AER. L'axe de la route D912 ouvre une perspective visuelle vers le nord-ouest, en direction du parc éolien. Depuis ce point de vue, on constate que le projet des Trois Moulins est légèrement décalé vers la droite par rapport à l'axe de circulation. Les arbres en port libre, qui ornent les jardins privés, masquent ici l'ensemble du parc éolien. Toutefois, malgré le fait que la visibilité du projet soit nulle depuis ce point précis, il faut noter que l'impact est potentiellement faible quelques dizaines de mètres plus à l'ouest, en sortie de bourg, là où la végétation des jardins privés est moins dense.

L'impact est nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 574048 / 6581319
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 11:50
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 305°
Eolienne la plus proche : E3, à 8 583 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

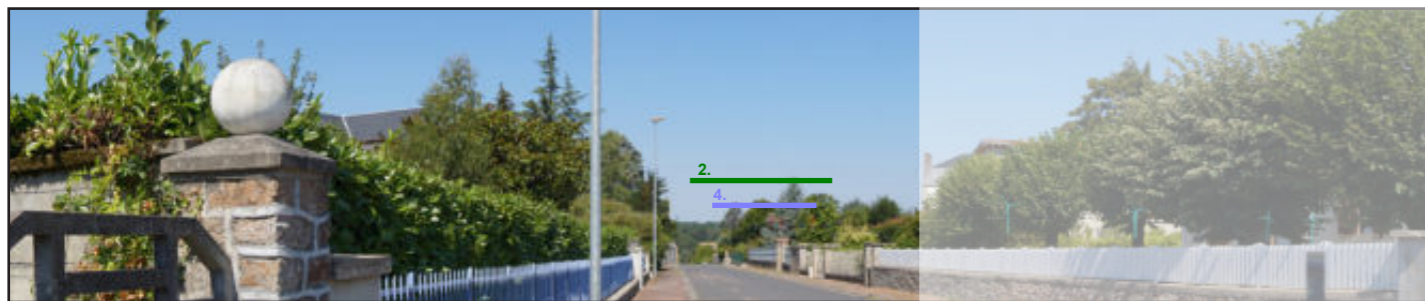
Vue 7 : Prise de vue depuis la route D912 à Saint-Sulpice-les-Feuilles (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

L'absence de perception du projet des Trois Moulins empêche tout effet cumulé avec les autres projets éoliens depuis ce point de vue. On note toutefois que des perceptions du projet sont possibles quelques dizaines de mètres plus à l'ouest, le long de la voirie.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 8 : Prise de vue depuis la route D36 en surplomb de la vallée de l'Anglin, dans l'axe de la Grange Missé (1/2)

Enjeux : Relations avec un axe de circulation / patrimoine (monument historique) / structures paysagères (vallée de l'Anglin)

Ce point de vue est situé en bordure de la route D36, dans l'axe d'une fenêtre visuelle créée par l'entrée d'une parcelle agricole. Ce point de vue est également situé sur un chemin de randonnée balisé. En contrebas de la pâture, la dépression formée par la vallée de l'Anglin se laisse deviner. Sur le versant opposé, les deux tourelles de la Grange Missé sont perceptibles. Le parc éolien n'est ici visible que très partiellement, filtré par des chênes. Depuis ce point de vue, une relation visuelle entre le monument et les éoliennes du parc existe. Néanmoins, au regard du caractère ponctuel de ce point de vue, ainsi que de sa faible fréquentation, l'impact est jugé faible.

L'impact est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



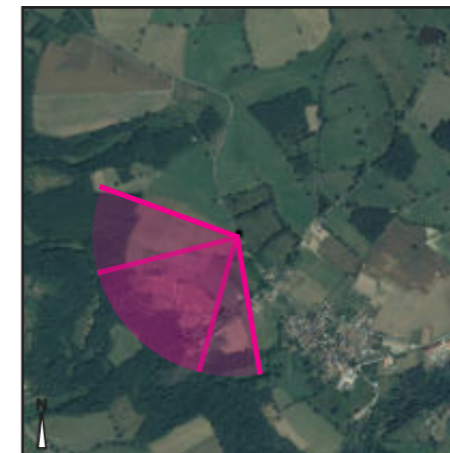
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



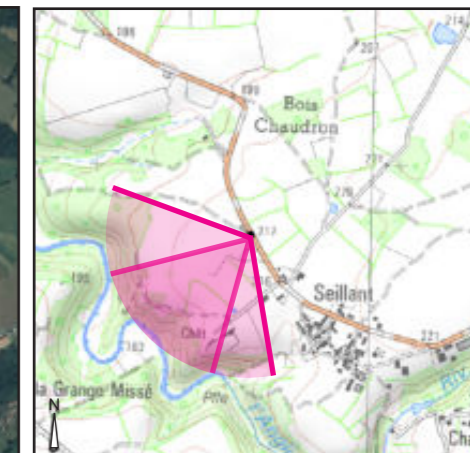
Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue
 Coordonnées Lambert 93 : 572627 / 6591991
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 12:25
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 229°
 Eolienne la plus proche : E2, à 7 932 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000



Fond IGN 1 / 25 000

Vue 8 : Prise de vue depuis la route D36 en surplomb de la vallée de l'Anglin, dans l'axe de la grange Missé (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue situé sur les hauteurs de la vallée de l'Anglin, seul le projet éolien de la Haute Borne est perceptible conjointement au projet des Trois Moulins. Ces deux projets n'offrent que des perceptions partielles, limitées aux bouts des pales des éoliennes. L'effet cumulé reste ici anecdotique et cantonné à la fenêtre visuelle ponctuelle, offerte par l'entrée d'une pâture.

L'impact cumulé est très faible depuis ce point de vue voire quasi nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 9 : Prise de vue depuis la route D24 à hauteur de la sortie du bourg de Lussac-les-Églises (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie et un axe de circulation

La route D24 est un axe de circulation qui permet de relier le bourg de Lussac-les-Églises à celui de Saint-Martin-le-Mault. Ici la haie arbustive, principalement composée de saules, d'aubépines et de ronces, joue un rôle important de masque visuel. Aucune visibilité des éoliennes n'est alors possible pour un automobiliste depuis ce tronçon routier. Le maintien de cette haie en bordure de la route départementale garantira l'absence de perceptions du projet éolien des Trois Moulins depuis ce point de vue.

L'impact est nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 559742 / 6584640
Date et heure de la prise de vue : 21/09/2017 à 15:44
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 51°
Éolienne la plus proche : E1, à 7 117 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 9 : Prise de vue depuis la route D24 à hauteur de la sortie du bourg de Lussac-les-Églises (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 10 : Prise de vue depuis le carrefour entre la route D105 et la D7 à proximité de Lavaud (1/2)

Enjeux : Relations avec les axes de circulation

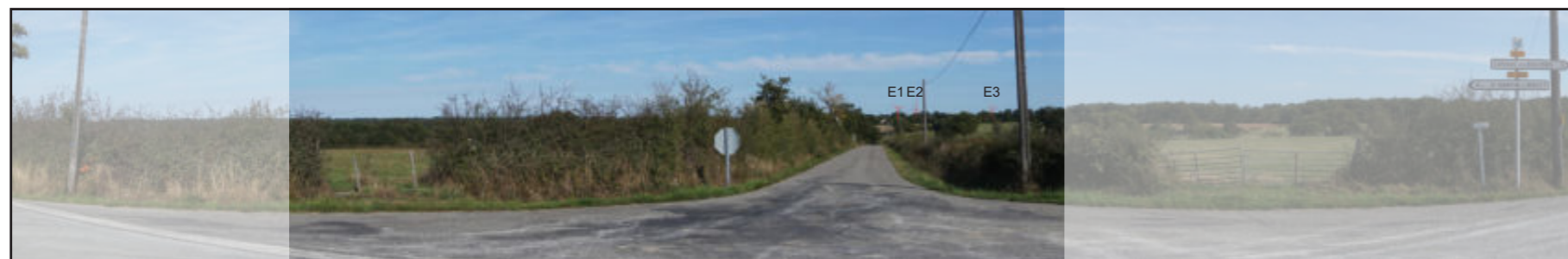
La route D105 est un axe de circulation qui permet de relier le bourg de Lussac-les-Églises à celui des Hérolles dans l'AER. A hauteur du croisement avec la route D7, la départementale franchit un point haut culminant à 196 m d'altitude. La faible hauteur des haies, ainsi que le dégagement visuel créé par la D7, favorise les perceptions du parc depuis cette intersection. Les trois éoliennes du projet sont alors clairement visibles au-dessus de la canopée des feuillus qui marquent l'horizon. Toutefois, ces perceptions resteront furtives pour un observateur en mouvement.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 559100 / 6587332
 Date et heure de la prise de vue : 21/09/2017 à 15:53
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 103°
 Eolienne la plus proche : E1, 7 083 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

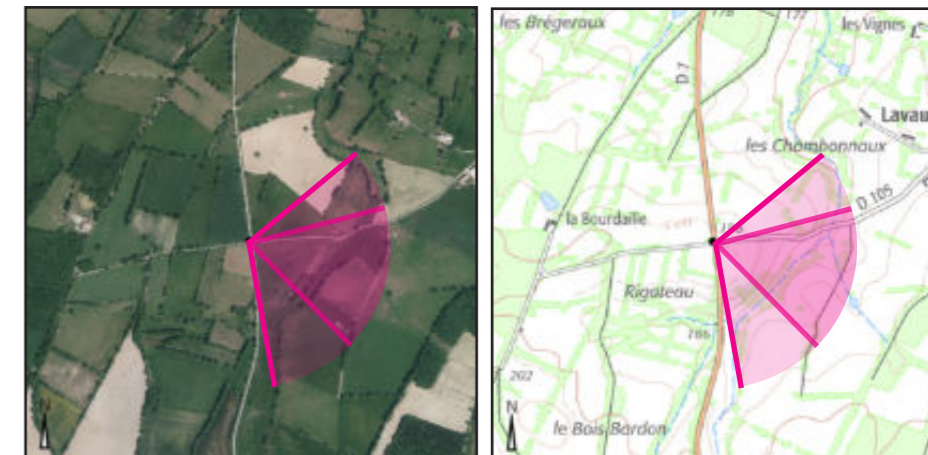


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 10 : Prise de vue depuis le carrefour entre la route D105 et la D7 à proximité de Lavaud (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, le projet des Trois Moulins et celui de la Haute Borne sont clairement identifiables au-dessus de la ligne d'horizon boisée. Ces perceptions sont en partie filtrées par la présence d'une haie basse au premier plan qui voile la majeure partie du parc de la Haute Borne. Ici, les fenêtres visuelles créées par la route D7 et les entrées de parcelles restent très limitées. Globalement, l'implantation des deux parcs reste cohérente avec l'axe de la vallée de la Benaize. Les autres projets offrent des perceptions lointaines et limitées au bout des pales des éoliennes.

L'impact cumulé est faible principalement en raison du caractère dynamique de la perception.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 11 : Prise de vue depuis la rue Chassidoux à Chaillac (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

La ville de Chaillac est un lieu de vie important à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. La rue Chassidoux offre un dégagement visuel en direction du projet éolien des Trois Moulins. Situé en marge du bourg, ce point de vue s'affranchit de la densité des éléments bâtis qui empêchent toutes perceptions du parc éolien. Ici, la végétation joue un rôle important dans la réduction des perceptions du projet éolien. Depuis ce point de vue, l'extrémité des pales de l'éolienne E3 est susceptible d'être visible furtivement au-dessus de la cime des arbres d'ornement. Toutefois, cette visibilité reste anecdotique.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 569309 / 6593660
Date et heure de la prise de vue : 05/09/2018 à 12:20
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 187°
Eolienne la plus proche : E2, à 6 629 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

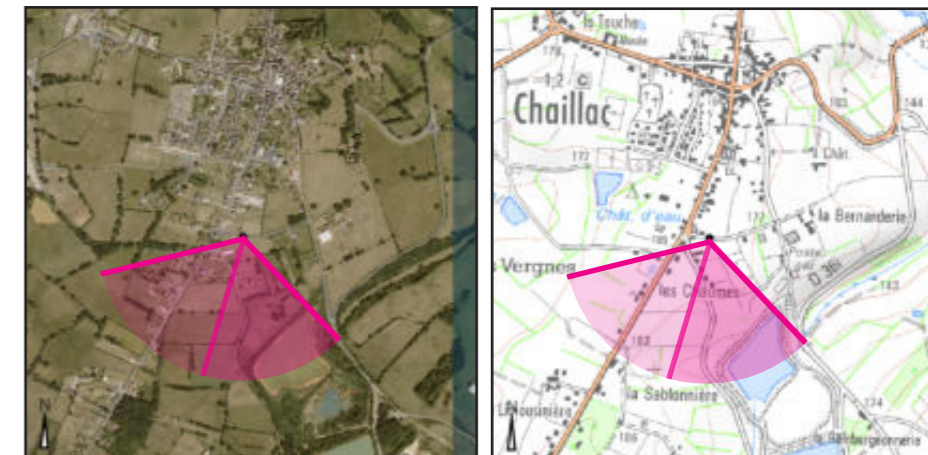


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 11 : Prise de vue depuis la rue Chassidoux à Chaillac (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 12 : Prise de vue depuis les abords du site classé du château de Brosse, sur le GRP de la Brenne à la Bussière (1/4)

Enjeux : Relations avec le patrimoine (site classé, monument historique) / le tourisme (GRP de la Brenne)

Le site classé du château de Brosse est un lieu patrimonial et touristique important, qui présente un enjeu fort. Reconnus institutionnellement, les vestiges du château offrent une silhouette reconnaissable depuis ses abords. Ce point de vue panoramique sur le village de Brosse et la vallée du Bel Rio est situé sur le tracé du GRP de la Brenne, en limite du périmètre du site classé et à proximité du hameau de la Bussière. Le projet éolien des Trois Moulins apparaît clairement au-dessus de l'horizon boisé créant une relation visuelle avec le château et le village. Cette covisibilité reste cependant ponctuelle depuis un sentier fréquenté par les randonneurs et les habitants du hameau.

Au regard de l'importance patrimoniale et touristique du site, l'impact est jugé modéré depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)

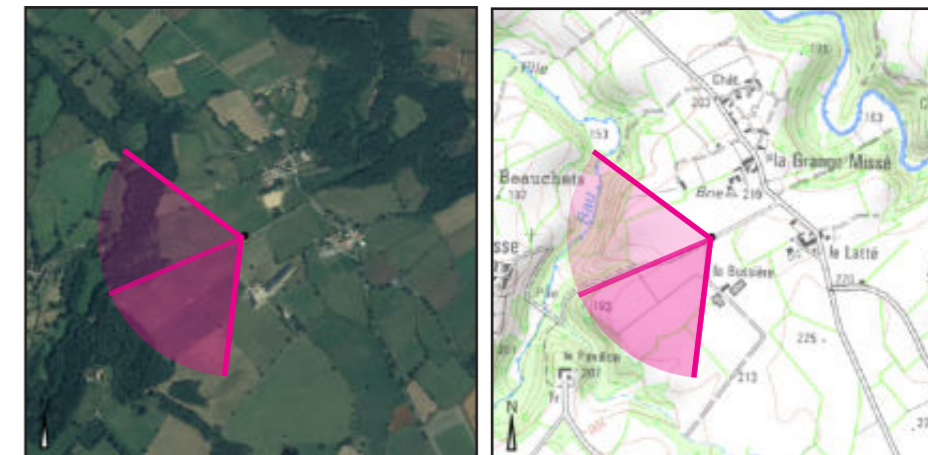


Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 571710 / 6592204
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 13:00
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 246°
 Eolienne la plus proche : E2, à 6 573 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 12 : Prise de vue depuis les abords du site classé du château de Brosse, sur le GRP de la Brenne à la Bussière (2/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

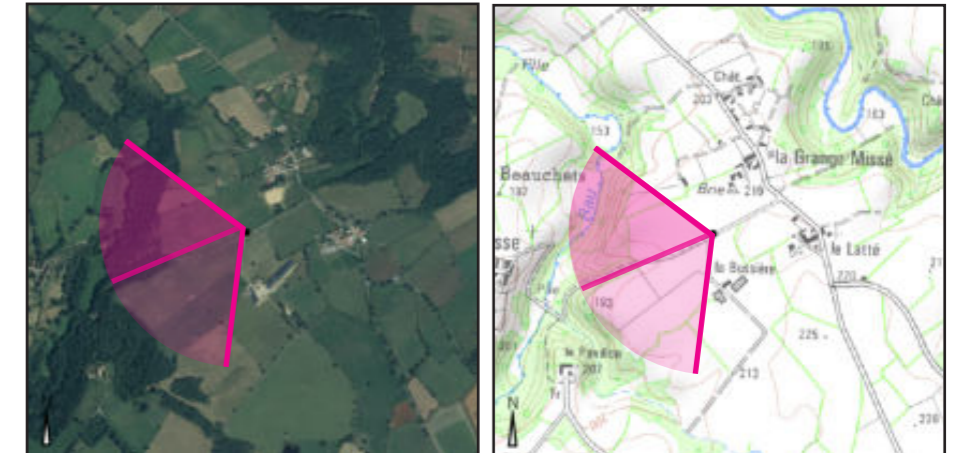


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 12 : Prise de vue depuis les abords du site classé du château de Brosse, sur le GRP de la Brenne à la Bussière (3/4)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue le projet éolien des Trois Moulins se détache clairement de l'horizon boisé. Les autres projets éoliens sont quasiment imperceptibles. Seules, l'extrémité des pales des projets de la Haute Borne et de Thollet et Coulonges émergent ponctuellement au-dessus des feuillus et restent quasi imperceptibles pour un observateur non averti.

L'impact cumulé est très faible voire quasi nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 12 : Prise de vue depuis les abords du site classé du château de Brosse, sur le GRP de la Brenne à la Bussière (4/4)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 13 : Prise de vue depuis les abords du cimetière de Lussac-les-Églises (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

Ce point de vue est localisé en surplomb du cimetière de Lussac-les-Églises, le long de la route D7, depuis une zone de stockage implantée en lisière nord du bourg. Ici, seules les pales des trois éoliennes du projet sont visibles au-dessous des tombes et des boisements. Cette vue reste anecdotique et ponctuelle. Le projet est quasiment imperceptible pour un observateur en mouvement.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 559652 / 6584688
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 13:05
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 93°
Eolienne la plus proche : E3, à 6 380 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 107°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 13 : Prise de vue depuis les abords du cimetière de Lussac-les-Églises (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, trois projets éoliens sont perceptibles conjointement au projet des Trois Moulins. Ces visibilitées restent anecdotiques, voire quasi imperceptibles pour un observateur non averti, dans un secteur peu fréquenté localisé en sortie de bourg. Le parc le plus visible est celui de la Châtre l'Anglin avec quatre éoliennes qui émergent de l'horizon boisé. Globalement, la perception des aérogénérateurs des quatre parcs éoliens reste partielle et peu prégnante dans le paysage.

L'impact cumulé est très faible depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 107°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 14 : Prise de vue depuis les ruines du château de Brosse, au pied des remparts à l'est (1/2)

Enjeux : Relations avec le patrimoine (site classé, monument historique classé)

Ce point de vue est localisé au pied des remparts ouest du château de Brosse. Ce panorama, en surplomb de la vallée du Bel Rio, offre des visibilitées du projet éolien des Trois Moulins. Ces perceptions sont rendues partielles par le relief de la Cafaudière (223 m), ainsi que par la végétation qui le peuple. Le fait que les éoliennes soient en partie masquées tend à réduire l'impact visuel du parc depuis le monument et ses abords immédiats. Si les éoliennes E1 et E2 présentent des mâts masqués sur les deux tiers de leur hauteur, l'éolienne E3 est visible dans sa quasi totalité. Malgré ces visibilitées et la reconnaissance du site, qui présente un enjeu fort, le caractère partiel des perceptions des éoliennes et la distance réduisent l'impact visuel du projet depuis le pied des remparts du château.

L'impact est faible depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 570911 / 6591991
Date et heure de la prise de vue : 15/02/2019 à 09:30
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 224°
Eolienne la plus proche : E2, à 6 035 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

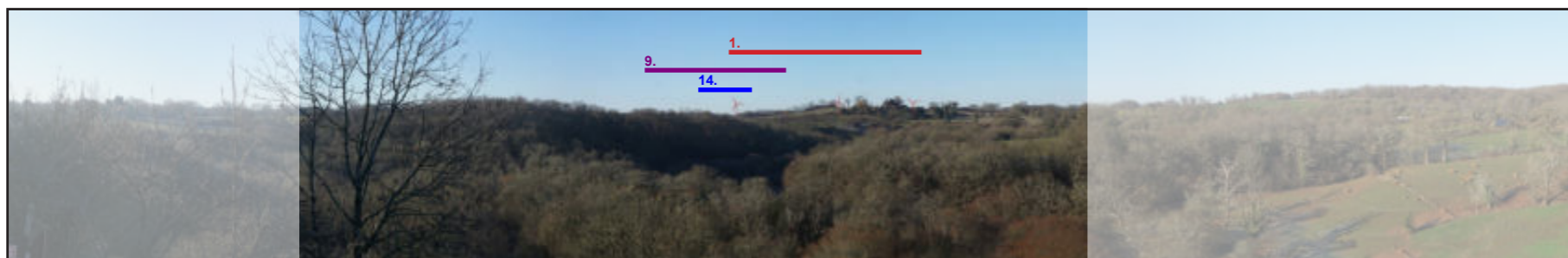
Vue 14 : Prise de vue depuis les ruines du château de Brosse, au pied des remparts à l'est (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, seuls les projets éoliens de la Croix du Picq et de Magnac-Laval sont perceptibles en arrière-plan du projet éolien des Trois Moulins. Ces visibilitées restent anecdotiques, voire quasi imperceptibles pour un observateur non averti, car limitées à l'extrémité des pales de deux éoliennes.

L'impact cumulé est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 15 : Prise de vue depuis la base de loisirs de l'étang de Rochegaudon à Chaillac (1/2)

Enjeux : Relations avec un site touristique et de loisirs

L'étang de Rochegaudon est une petite retenue située à quelques centaines de mètres du bourg de Chaillac, à proximité de la route départementale D36. Le plan d'eau est aménagé pour la baignade. Le point de vue est localisé légèrement en surplomb de l'entrée de site. La dépression formée par le vallon de l'Allemette ouvre une perspective visuelle en direction du projet des Trois Moulins. Le parc est ici partiellement visible, au-dessus de la canopée des feuillus qui peuplent les abords de l'étang. Seule l'éolienne E2 émerge nettement à hauteur du quart supérieur de son mât. Les éoliennes E1 et E3 ne laissent ici apparaître que leurs pales. Malgré la fréquentation de ce site en période estivale, la distance du projet, environ 6 km, ainsi que le rôle de masque joué par la végétation, tendent à réduire l'impact visuel du projet depuis ce point de vue.

L'impact est faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 109°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 568549 / 6594175
 Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 10:20
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 184°
 Eolienne la plus proche : E2, à 5 965 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 15 : Prise de vue depuis la base de loisirs de l'étang de Rochegaudon à Chaillac (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 109°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 16 : Prise de vue depuis la lisière nord-est du bourg de Lussac-les-Églises (1/2)**Enjeux :** Relations avec le lieu de vie

Ce point de vue est localisé à proximité du bourg de Lussac-les-Églises, depuis un petit quartier pavillonnaire situé en lisière nord-est. Depuis ce point de vue, c'est le relief qui empêche de percevoir le projet éolien.

L'impact est nul depuis ce point de vue.**Informations sur la vue**

Coordonnées Lambert 93 : 559830 / 6584409
 Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 13:10
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 34°
 Eolienne la plus proche : E3, à 5 671 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

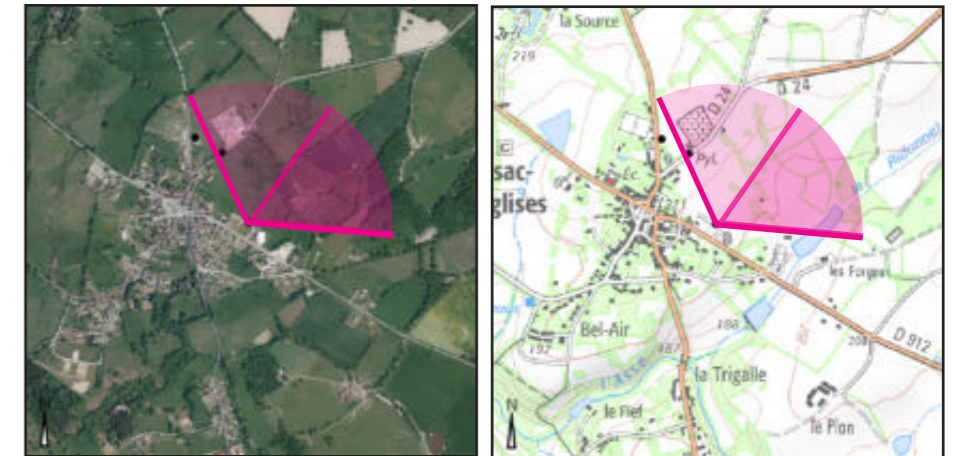


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 16 : Prise de vue depuis la lisière nord-est du bourg de Lussac-les-Églises (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 17 : Prise de vue depuis le chevet de l'Église Notre-Dame à Tilly (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie / le patrimoine (monument historique inscrit)

L'église Notre-Dame à Tilly est un édifice implanté sur un petit terrassement qui surplombe la route D36 d'environ 2 mètres. Cette position dominante élève le point de vue d'un observateur qui se placerait à hauteur du chevet du monument. Malgré le panorama offert depuis ce point de vue en direction du projet, aucune perception des éoliennes n'est possible. La principale cause de cette absence de visibilité est la présence du relief des versants du vallon du Riadoux, couplée à un horizon densément boisé.

L'impact est nul.

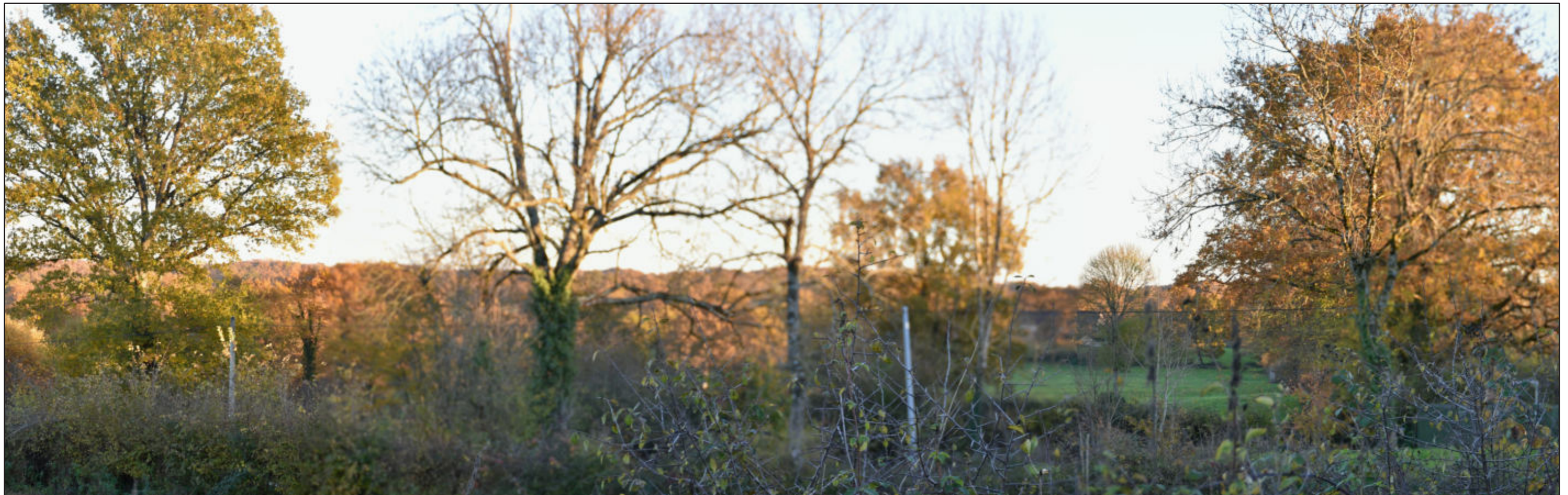
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 561964 / 6591189
Date et heure de la prise de vue : 22/11/2017 à 17:43
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 129°
Eolienne la plus proche : E1, à 5 506 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 17 : Prise de vue depuis le chevet de l'Église Notre-Dame à Tilly (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

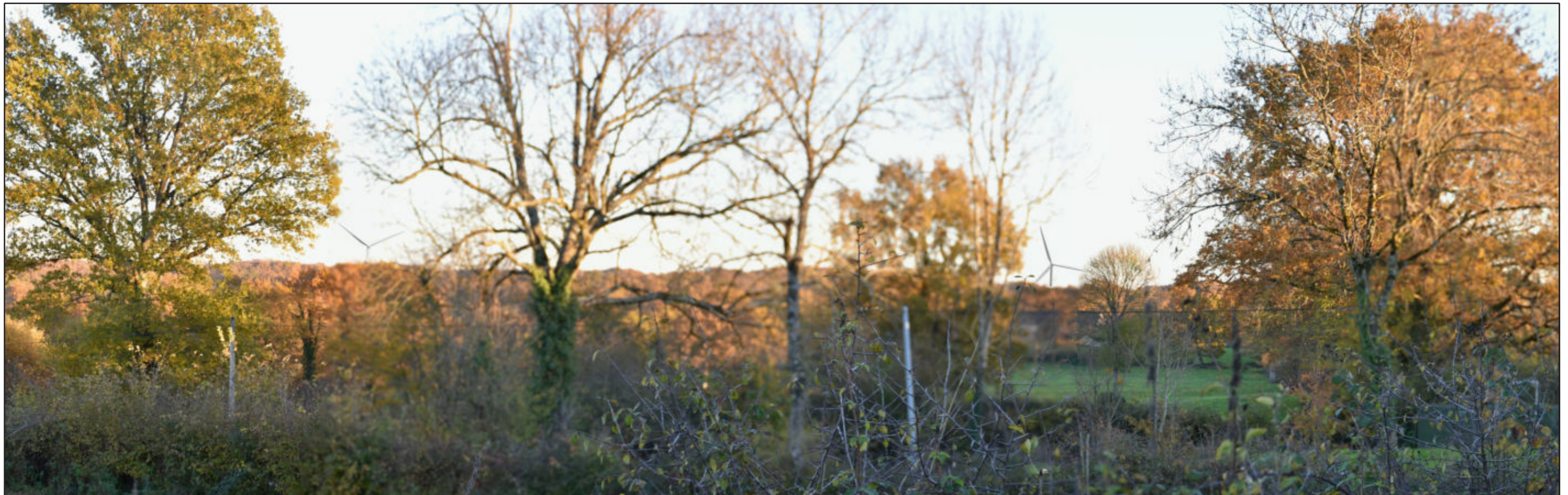
Le projet éolien des Trois Moulins étant masqué par l'horizon boisé, l'impact cumulé avec le projet éolien de la Haute Borne, est nul depuis ce point de vue.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 18 : Prise de vue depuis le bourg de Saint-Georges-les-Landes (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

Le bourg de Saint-Georges-les-Landes est un lieu de vie situé à environ 5,5 km du projet éolien. Depuis la route D2 qui traverse le village, à hauteur du cimetière, une grande place enherbée vient créer une échappée visuelle vers l'ouest. Malgré cette ouverture, les trois éoliennes du projet ne sont pas visibles. Elles sont masquées dans leur intégralité par une haie de chênes qui cadre la vue. On note cependant que des perceptions partielles du projet, limitées aux bouts des pales des éoliennes, sont possibles au nord de la place.

L'impact est nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 572121 / 6583986
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 11:10
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 321°
Eolienne la plus proche : E3, à 5 488 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

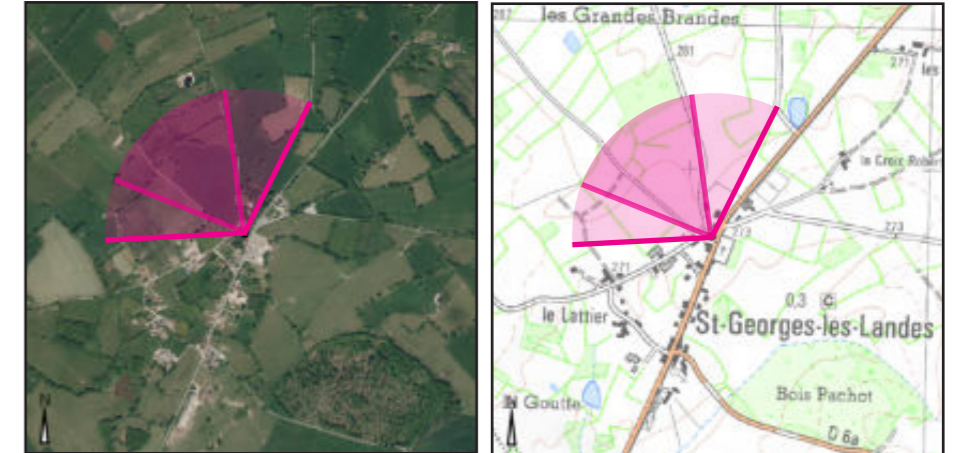


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 18 : Prise de vue depuis le bourg de Saint-Georges-les-Landes (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Le projet éolien des Trois Moulins étant masqué par les haies de chênes, l'impact cumulé avec la ferme éolienne des Rimalets, visuellement très présente, est nul depuis ce point de vue.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 19 : Prise de vue depuis les abords du site classé du château de Brosse sur la route D29a (1/2)

Enjeux : Relations avec un axe de circulation (D29a) / patrimoine (site classé)

La prise de vue est localisée en limite sud-ouest du site classé du château de Brosse, le long de la route D29a, à proximité du hameau de la Cafaudière. La vue s'ouvre vers le sud depuis un rebord de versant du ruisseau des Chardons, à 215 m d'altitude. Depuis ce point de vue, aucune relation visuelle entre les éléments patrimoniaux du site classé et le projet éolien n'est possible. Cette perception du projet sera la majorité du temps appréhendée par un observateur en mouvement. Le parc éolien n'apparaîtra que furtivement derrière la succession d'arbres isolés et de haies.

L'impact est faible depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 569732 / 6591267
Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 12:00
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 225°
Eolienne la plus proche : E2, à 4 727 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

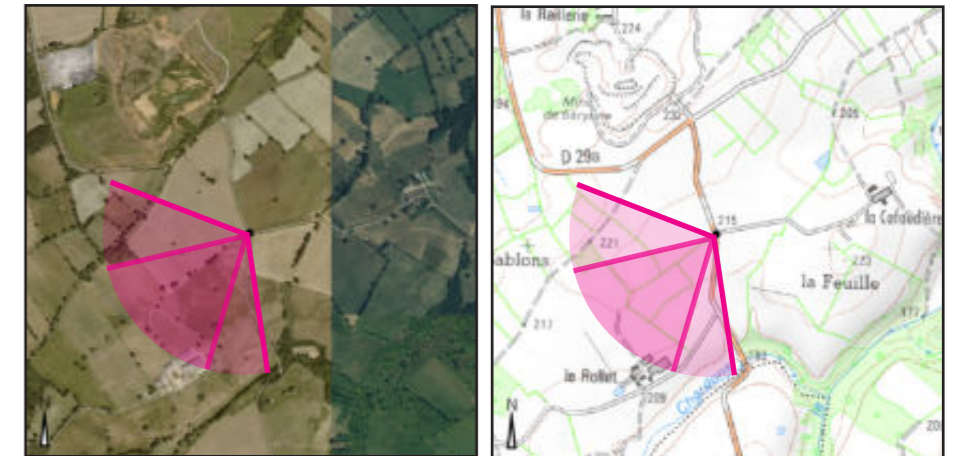


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 19 : Prise de vue depuis les abords du site classé du château de Brosse sur la route D29a (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, seuls les projets éoliens de la Croix du Picq et de Magnac-Laval sont perceptibles, en arrière-plan du projet des Trois Moulins. Quelques extrémités de bouts de pales émergent de la canopée boisée de façon anecdotique. Le caractère dynamique de ce point de vue, principalement appréhendable par des observateurs en mouvement, réduit également l'impact de l'effet cumulé.

L'impact cumulé est très faible voire quasi nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



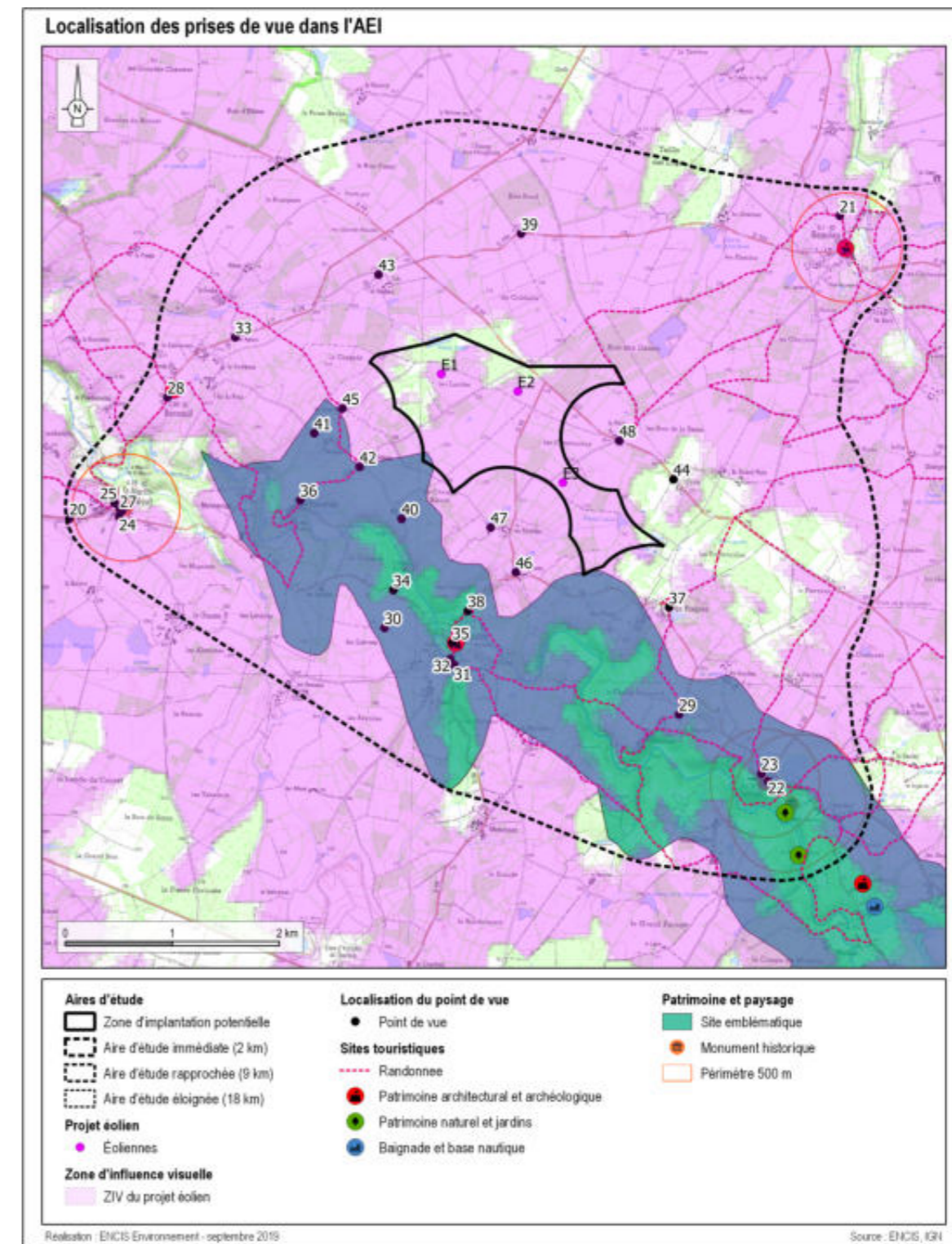
Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

4. Photomontages de l'aire immédiate

Vingt-huit photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude immédiate. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.



Carte 5 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
20	Lieu de vie	St-Martin-le-Mault, stade	Modéré	Faible
21	Lieu de vie	Beaulieu	Très faible	Nul
22	Lieu de vie et monument historique	Cromac, centre-bourg	Nul	Nul
23	Lieu de vie	Sortie de Cromac, cimetière	Faible	Nul
24	Lieu de vie	Monument aux morts, Saint-Martin-le-Mault	Très faible	Nul
25	Monument historique inscrit	Covisibilité avec le colombier seigneurial de Saint-Martin-le-Mault à hauteur de la sortie Nord	Modéré	Très faible
26	Monument historique inscrit	Covisibilité avec le colombier seigneurial de Saint-Martin-le-Mault depuis le parvis de l'église (coté nord)	Modéré	Nul
27	Monument historique inscrit	Covisibilité avec le colombier seigneurial de Saint-Martin-le-Mault depuis le parvis de l'église (coté sud)	Faible	Très faible
28	Lieu de vie	Entrée de bourg de Bonneuil	Très faible	Nul
29	Lieu de vie	Reculais	Très faible	Très faible
30	Lieu de vie	Les Lièvres	Modéré	Faible
31	Lieu de vie, site emblématique	Jouac bord de Benaize	Faible	Nul
32	Lieu de vie, site emblématique	Jouac sur le pont	Nul	Nul
33	Axe de circulation, sortie de Bonneuil	Route D29, proximité d'Agriers	Très faible	Nul
34	Lieu de vie	Salle polyvalente de Jouac	Faible	Nul
35	Lieu de vie, église de Jouac	Centre-bourg de Jouac	Nul	Nul
36	Lieu de vie	Pierrefolle	Nul	Nul
37	Lieu de vie	Les Plaignes	Nul	Nul
38	Lieu de vie, mairie	Mairie de Jouac	Faible	Nul
39	Lieu de vie	Le Beau	Modéré	Nul

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE				
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact	Effets cumulés
40	Lieu de vie	L'Age	Modéré	Nul
41	Lieu de vie	Betinais	Modéré	Nul
42	Lieu de vie	L'Home	Très faible	Nul
43	Lieu de vie	Le Riadoux	Fort	Nul
44	Lieu de vie	L'Etrille	Modéré	Nul
45	Lieu de vie	La Leuge	Fort	Nul
46	Lieu de vie	L'Etang	Fort	Nul
47	Lieu de vie	Bastides	Fort	Nul
48	Lieu de vie	Point du Jour	Fort	Nul

Vue 20 : Prise de vue depuis la route D24 à hauteur du stade de Saint-Martin-le-Mault (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie et un axe de circulation

Cette prise de vue est située au niveau du stade de Saint-Martin-le-Mault, le long de la route D24, en direction du nord. Depuis ce point de vue, le parc éolien n'est visible que partiellement, les éoliennes E1 et E2 étant masquées par une haie qui borde le stade. L'éolienne E3, quant à elle est, visible dans son intégralité, dans l'axe de la perspective visuelle créé par la voirie. Pour un automobiliste roulant en direction du nord, l'éolienne E3 peut sembler prégnante dans ce paysage d'entrée de bourg. Malgré la visibilité partielle du parc, l'impact est jugé modéré, principalement en raison de l'alignement de E3 avec la D24.

L'impact est modéré

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 114°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 569903 / 6589135
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 17:45
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 207°
 Eolienne la plus proche : E3, à 3 421 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

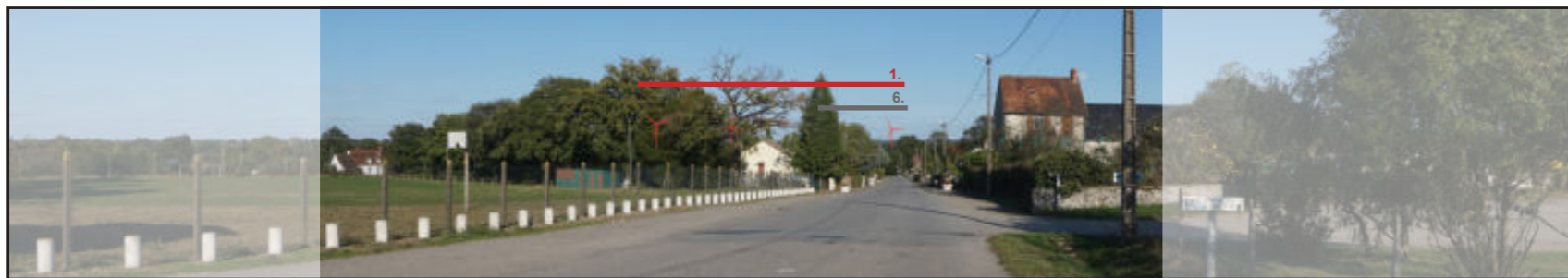
Fond IGN 1 / 25 000

Vue 20 : Prise de vue depuis la route D24 à hauteur du stade de Saint-Martin-le-Mault (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Entre les éléments bâtis et les arbres d'ornement qui caractérisent le bourg de Saint-Martin-le-Mault, une fenêtre visuelle se dégage. Dans l'axe de cette perspective, l'éolienne E3 apparaît à hauteur du tiers supérieur de son mât. Elle est accompagnée par deux éoliennes du projet de la Châtre l'Anglin qui émergent de l'horizon boisé à partir de leur moyeu. Si la perspective tend à accentuer l'impact visuel des deux projets, le caractère partiel des deux éoliennes de la Châtre l'Anglin vient réduire l'impact de l'effet cumulé.

L'impact cumulé est faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 114°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 21 : Prise de vue depuis la D29a à proximité de Beaulieu (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie et un axe de circulation

Depuis le bourg de Beaulieu, situé à environ 3 km au nord du projet, aucune visibilité des éoliennes n'est possible en raison des masques créés par les éléments bâtis. Ce point de vue est situé légèrement en retrait du lieu de vie, le long de la route départementale D29a. Le photomontage nous montre clairement le rôle joué par la végétation dans l'absence de perception du projet éolien. Malgré la douceur du relief, qui laisserait supposer de potentielles visibilité, la trame bocagère limite toutes perspectives visuelles en direction du projet. Toutefois des perceptions filtrées par le branchage des chênes sont possibles l'hiver à feuilles tombées.

L'impact est très faible en période de feuilles tombées et quasi nul le reste de l'année.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 569903 / 6589135
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 10:50
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 207°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 421 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 21 : Prise de vue depuis la D29a à proximité de Beaulieu (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 22 : Prise de vue depuis le centre-bourg de Cromac (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de circulation et un élément patrimonial (église de Cromac)

Cromac est un petit bourg structuré autour d'une grande place centrale, scindée en deux par la route D105 et bordée de tilleuls. Depuis ce point de vue pris depuis la place, les habitations du bourg empêchent toute échappée visuelle en direction du projet éolien des Trois Moulins. Toutefois des perceptions partielles du projet sont possibles au nord-est de la place, au niveau du boulodrome.

L'impact est nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 569234 / 6583847
Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 16:55
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 320°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 392 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

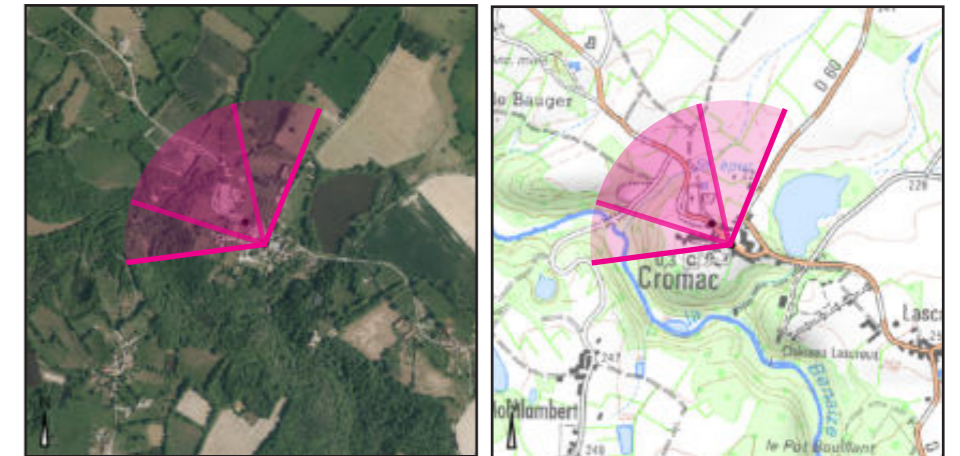


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 22 : Prise de vue depuis le centre-bourg de Cromac (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 23 : Prise de vue depuis la sortie de bourg de Cromac, en surplomb du cimetière (1/2)**Enjeux :** Relations avec les lieux de vie / axes de communication

Ce point de vue est localisé à une cinquantaine de mètres de la place centrale de Cromac, le long de la D105, en surplomb du cimetière. Les boisements qui peuplent le fond d'un petit vallon masquent en grande partie le projet éolien, laissant apparaître uniquement les pales des éoliennes E1 et E2. L'éolienne E3 n'est qu'à partir du tiers supérieur de son mât. Cette visibilité partielle du parc des Trois Moulins est localisée en lisière du bourg, sur un tronçon de quelques dizaines de mètres à proximité du cimetière. Par conséquent, dans la majorité des cas, cette perception sera dynamique et furtive pour des automobilistes roulant en direction de Jouac.

L'impact est faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 569170 / 6583917
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 17:05
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 344°
 Eolienne la plus proche : E3, à 3 299 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 23 : Prise de vue depuis la sortie de bourg de Cromac, en surplomb du cimetière (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 24 : Prise de vue depuis le monument aux morts de Saint-Martin-le-Mault (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de communication et des éléments patrimoniaux (église, manoir, colombier seigneurial)

Ce point de vue est localisé à proximité du monument aux morts de Saint-Martin-le-Mault. Au second-plan, il est possible de voir le pigeonnier seigneurial inscrit au titre des monuments historiques. Depuis ce point de vue, les haies de chênes ainsi qu'une habitation, localisée en sortie de bourg, limitent les perceptions du projet. L'éolienne E3 est ici masquée par la toiture d'une habitation. La visibilité des éoliennes E1 et E2 reste filtrée par les arbres et la densité de leur branchage. Ces visibilitées peuvent être plus ou moins appréhendables selon la saison et la présence ou non du feuillage. Ici, les relations visuelles entre le parc et les éléments patrimoniaux du bourg restent anecdotiques.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 563174 / 6586328
Date et heure de la prise de vue : 13/08/2019 à 16:41
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 49°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 290 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 24 : Prise de vue depuis le monument aux morts de Saint-Martin-le-Mault (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 25 : Prise de vue depuis la sortie nord de Saint-Martin-le-Mault, au bord de la D24 (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de communication et un élément de patrimoine (pigeonnier seigneurial)

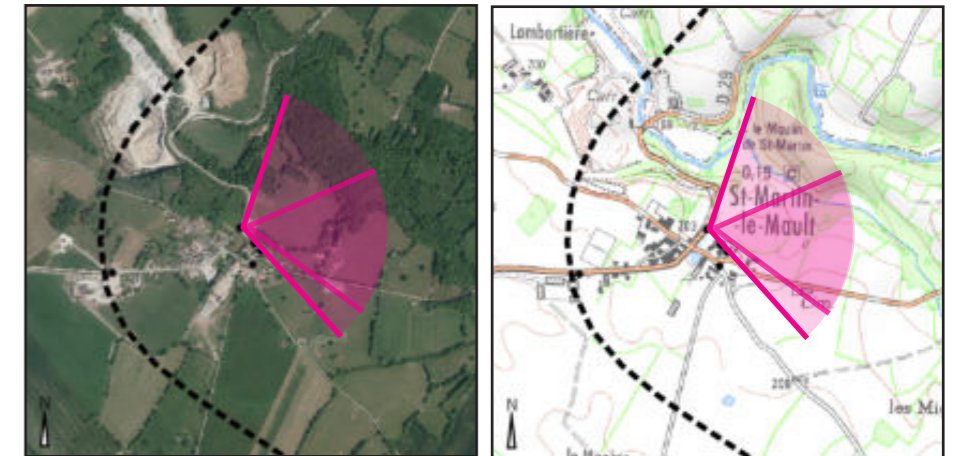
Ce point de vue est localisé en bordure de la route D24, au niveau de la sortie de bourg nord de Saint-Martin-le-Mault. Ici, une parcelle dégagée permet d'ouvrir une perspective visuelle sur la vallée de la Benaize et ses versants boisés. La structure de la vallée, soulignée par la douceur du relief et la canopée des feuillus, ainsi que des éléments comme le pigeonnier seigneurial et les chênes centenaires, concourent à la qualité de ce paysage. Le parc opère un changement dans le caractère préservé du lieu, sans pour autant créer un contraste dans les rapports d'échelle. La structure lâche du parc, dûe au décalage de E3, tend également à créer une image moins harmonieuse. Toutefois nous rappelons que cette perception sera la plupart du temps appréhendée de manière brève et dynamique par des automobilistes roulant vers Bonneuil.

L'impact est modéré en raison du caractère dynamique de la perception, localisée en sortie de bourg, le long de la départementale.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 653132 / 6586449
Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 17:30
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 73°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 279 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 111°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

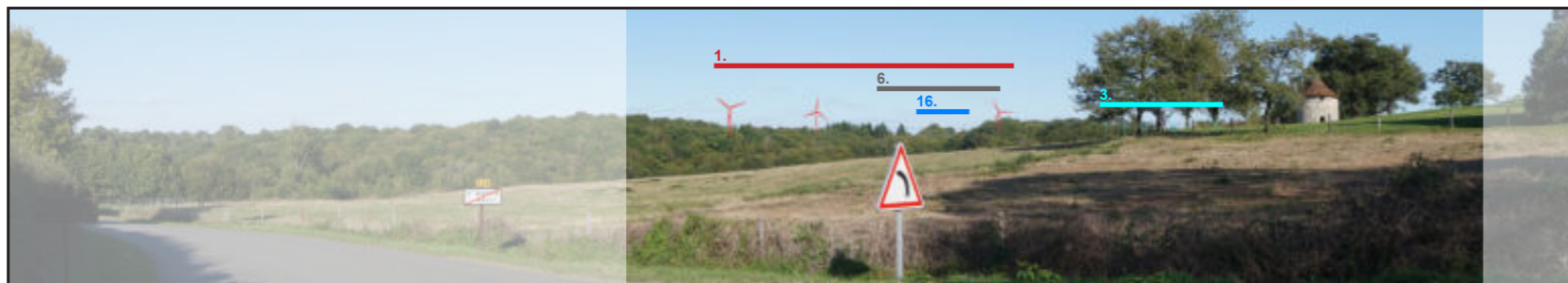
Vue 25 : Prise de vue depuis la sortie nord de Saint-Martin-le-Mault, au bord de la D24 (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, le parc éolien des Trois Moulins émerge de la canopée du cordon boisé. Les autres parcs éoliens restent discrets. Deux aérogénérateurs du projet de la Châtre l'Anglin sont visibles entre les éoliennes E2 et E3. Dans cette fenêtre visuelle, le bout des pales des éoliennes du Bois Chardon est également perceptible. Mais la distance d'éloignement du projet, couplée au caractère partiel de la perception, rend l'effet de cumul quasi imperceptible. Le caractère dynamique de la vue, qui sera essentiellement perceptible par des observateurs en mouvement, vient également réduire l'impact des effets cumulés.

L'impact cumulé est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 111°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 26 : Prise de vue depuis la terrasse de l'église de Saint-Martin-le-Mault, coté nord (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de communication et un élément de patrimoine (pigeonnier seigneurial)

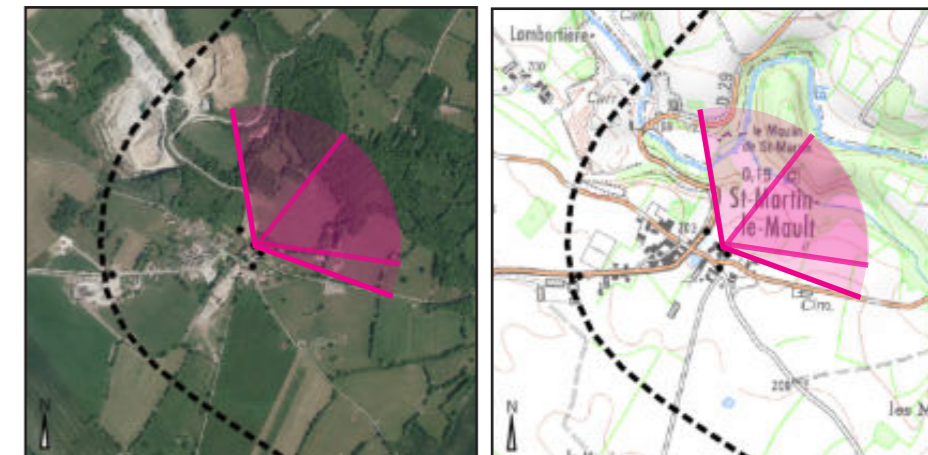
Ce point de vue est situé sur la terrasse de l'église de Saint-Martin-le-Mault. Le pigeonnier seigneurial est ici visible au premier-plan, devant la vallée de la Benaize, identifiable par les boisements de ses versants. On devine également la silhouette de Bonneuil à travers les branchages. Depuis ce panorama, une covisibilité directe entre le parc éolien et le monument historique est identifiée. Depuis ce point de vue fixe, le caractère paisible et patrimonial du paysage risque d'être perturbé par le mouvement des éoliennes, qui créeront un appel visuel derrière le colombier. A noter qu'un muret d'environ 1m70 limite les vues dégagées depuis la terrasse de l'église vers le colombier. De plus, cette perception reste en marge du bourg, mais est possible pour tout observateur cheminant à proximité de l'église.

L'impact est modéré vis-à-vis du pigeonnier seigneurial depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 563178 / 6586397
Date et heure de la prise de vue : 15/02/2019 à 12:15
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 49°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 254 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 26 : Prise de vue depuis la terrasse de l'église de Saint-Martin-le-Mault, coté nord (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 27 : Prise de vue depuis l'église de Saint-Martin-le-Mault, coté sud (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de communication et un élément de patrimoine (église, pigeonnier seigneurial)

Ce point de vue est localisé à proximité de l'église de Saint-Martin-le-Mault, au niveau de la façade sud. Le pigeonnier seigneurial est visible dans l'axe du chevet de l'édifice. Ici l'angle visuel offre une relation discrète et filtrée entre le monument historique et le projet éolien des Trois Moulins. On constate une covisibilité, mais celle-ci reste partielle. La perception des éoliennes est filtrée par le branchage des chênes qui composent la haie identifiable au second plan. Selon la saison, la visibilité des éoliennes sera réduite par le feuillage, qui minimisera temporairement l'impact visuel du projet depuis ce point de vue.

L'impact est faible depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 563200 / 6586374
Date et heure de la prise de vue : 15/02/2019 à 12:10
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 93°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 246 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

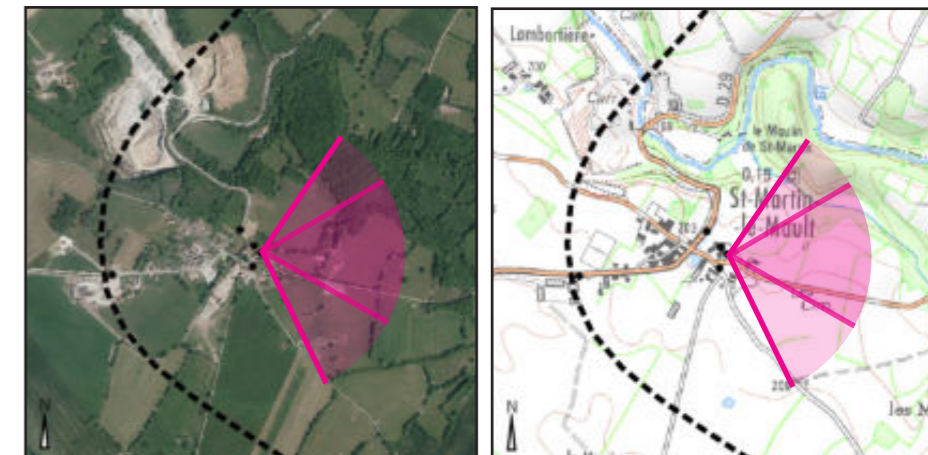


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 27 : Prise de vue depuis l'église de Saint-Martin-le-Mault, coté sud (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, le branchage des chênes qui composent les haies du bocage joue un rôle important de filtration dans la perception du projet éolien des Trois Moulins. La ferme éolienne des Rimalets émerge de l'horizon boisé plus à l'est. Principalement en raison de la réduction des perceptions du projet des Trois Moulins, l'impact de l'effet cumulé des deux parcs reste très faible depuis ce point de vue.

L'impact cumulé est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 28 : Prise de vue depuis l'entrée de bourg de Bonneuil, le long de la route D29 (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de circulation et un élément de patrimoine (église)

Bonneuil est un village situé à environ 2,5 km du projet. Le point de vue est localisé au niveau de l'entrée de bourg sud, le long de la route D29. La silhouette du lieu de vie s'inscrit dans le prolongement des haies qui marquent la séparation du parcellaire. Depuis ce point de vue, les éoliennes du parc ne sont que partiellement visibles, masquées en partie par la strate arborée qui jouxte Bonneuil. Seules les éoliennes E1 et E3 sont perceptibles à partir de leur moyeu. Ces visibilitées restent dynamiques et furtives pour un automobiliste roulant sur la D29.

L'impact est très faible depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 563626 / 6587438
Date et heure de la prise de vue : 22/11/2017 à 17:30
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 82°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 570 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 28 : Prise de vue depuis l'entrée de bourg de Bonneuil, le long de la route D29 (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 29 : Prise de vue depuis le hameau de Reculais (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

Le hameau de Reculais est un lieu de vie situé à environ 2,5 km du projet éolien. Le point de vue est localisé sur la route communale qui mène au groupement d'habitations, plus au nord. Une grande parcelle agricole dégage une perspective visuelle vers le nord-ouest. Depuis ce point de vue, le parc éolien reste discret. Les chênes centenaires qui composent les haies en bordure de parcelle filtrent les perceptions. Si, en période de feuilles tombées, les trois aérogénérateurs sont perceptibles entre les branchages, ils seront masqués par le feuillage le reste de l'année pour un observateur cheminant sur la voirie.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 568402 / 6584470
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 11:30
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 322°
Eolienne la plus proche : E3, à 2 429 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

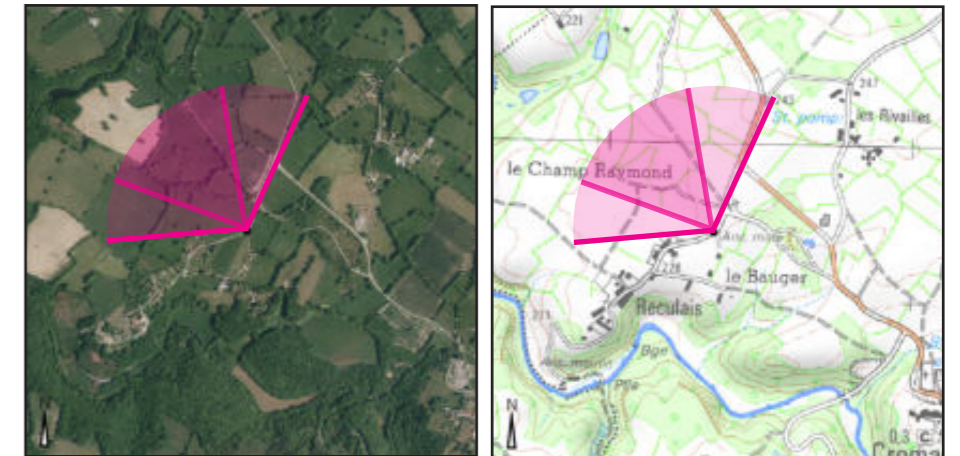


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 29 : Prise de vue depuis le hameau de Reculais (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, le branchage des arbres qui composent les haies du bocage joue un rôle important de filtration dans la perception des différents projets éoliens. Si le projet éolien des Grandes Chaumes et le parc existant de Lussac-les-Églises sont clairement identifiables sur la ligne d'horizon, les visibilitées partielles et filtrées par les branchages du projet des Trois Moulins réduit l'impact des effets cumulés.

L'impact cumulé est très faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

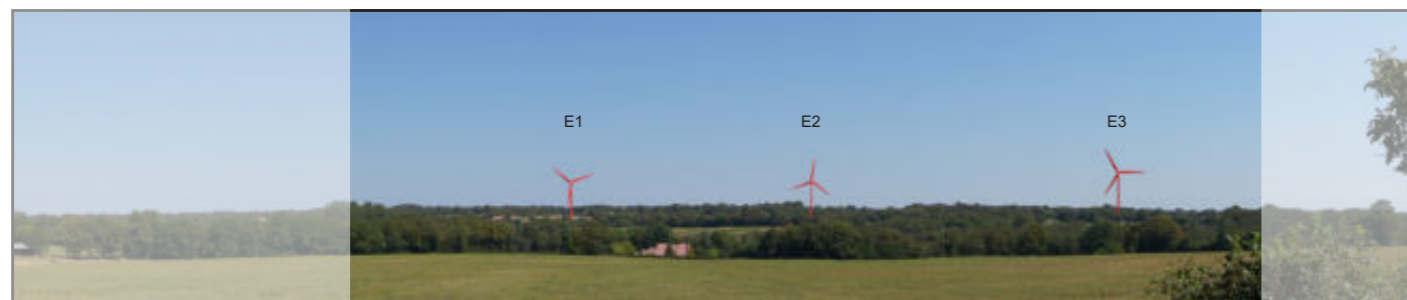
Vue 30 : Prise de vue depuis le lieu-dit les Lièvres, situé sur un rebord de versant de la vallée de la Benaize en surplomb du bourg de Jouac (1/2)

Enjeux : Relations avec les structures paysagères (vallée de la Benaize)

Depuis une pâture située en surplomb de la salle des fêtes de Jouac, un panorama s'ouvre sur la vallée de la Benaize, au lieu-dit les Lièvres. Facilement reconnaissable dans le paysage avec ses versants boisés, la vallée structure le paysage. Les trois éoliennes viennent créer un contraste dans le rapport d'échelle qu'elles entretiennent avec les principaux éléments du paysage. Malgré un relief très doux, le parc ne crée pas d'effet d'écrasement. L'équidistance entre les éoliennes apporte une lisibilité au projet et une facilité de lecture dans le paysage. Il faut également prendre en considération le fait que ce point de vue est localisé dans un secteur peu fréquenté, en marge des principaux axes de circulation et des habitations.

L'impact est modéré.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 98°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 565652 / 6585281
 Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 12:20
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 23°
 Eolienne la plus proche : E3, à 2 148 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 30 : Prise de vue depuis le lieu dit les Lièvres, situé sur un rebord de versant de la vallée de la Benaize en surplomb du bourg de Jouac (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Depuis ce point de vue, le parc éolien de la Haute Borne est visible, à l'ouest du projet éolien des Trois Moulins. Les éoliennes de ce projet émergent de la canopée à hauteur de leur moyeu. La distance du projet ainsi que la perception partielle des éoliennes tendent à réduire l'impact cumulatif des deux projets.

L'impact cumulé est faible.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 98°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 31 : Prise de vue depuis les bords de la Benaize à Jouac (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de communication et le patrimoine (église)

Le bourg de Jouac est le principal lieu de vie situé à proximité du projet éolien. Ce point de vue est localisé à hauteur de l'entrée de bourg, sur les bords de la Benaize, à quelques dizaines de mètres de la D88 et du pont qui permet de franchir le cours d'eau. Depuis ce cadrage, les perceptions des trois éoliennes sont rendues partielles par les éléments bâtis et les arbres qui ornent les jardins privés. Seul le bout des pales est perceptible entre les branchages et au-dessus des toitures. Depuis ce point de vue, une covisibilité partielle avec l'église est identifiée. Cependant, ce point de vue reste fixe. Les perceptions du projet sont susceptibles d'être plus impactantes à seulement quelques mètres du point de vue, là où la densité du bâti et des arbres est plus faible.

L'impact est faible depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 115°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 566302 / 6584935
Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 16:30
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 9°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 982 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 31 : Prise de vue depuis les bords de la Benaize à Jouac (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 32 : Prise de vue depuis le pont sur la Benaize à Jouac, sur la route D88 (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie, un axe de communication, une structure paysagère (vallée de la Benaize) et le patrimoine (église)

Ce point de vue est localisé sur le pont de la vallée de la Benaize. La silhouette de bourg se développe sur un versant légèrement en surplomb. Le projet éolien des Trois Moulins est ici masqué dans son intégralité par les éléments bâtis du bourg. Par conséquent, aucune visibilité des éoliennes n'est possible depuis ce point de vue. Le constat est le même que pour le point de vue 31, ce cadrage reste fixe. Les perceptions du projet sont susceptibles d'être plus impactantes à seulement quelques mètres du point de vue, là où la densité du bâti et des arbres est plus faible. Si l'impact est nul depuis ce point de vue, l'impact visuel du projet est globalement jugé modéré depuis le bourg.

L'impact est nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 566265 / 6584990
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 12:15
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 10°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 960 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 32 : Prise de vue depuis le pont sur la Benaize à Jouac, sur la route D88 (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 33 : Prise de vue depuis la route D29 au lieu dit les Agriers (1/2)

Enjeux : Relations avec un axe de circulation

Ce point de vue est localisé à proximité du cimetière de Bonneuil, le long de la route D29, à hauteur du carrefour avec la route communale qui dessert le hameau d'Agriers. Le long de la départementale, le parc éolien des Trois moulins est masqué la plupart du temps par le réseau de haies. Ici, la perception des éoliennes reste furtive pour un observateur en mouvement roulant en direction de Chaillac. Seules les pales de l'éolienne E1 sont visibles depuis la voirie, au-dessus de la haie basse qui borde la départementale.

L'impact est très faible depuis ce point de vue en raison de la perception partielle et dynamique des éoliennes.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 564258 / 6587998
Date et heure de la prise de vue : 21/09/2017 à 15:27
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 60°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 950 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

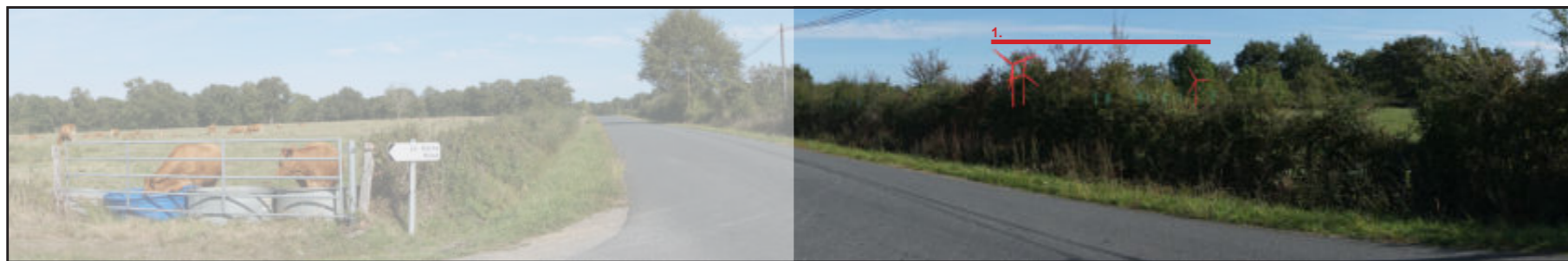
Fond IGN 1 / 25 000

Vue 33 : Prise de vue depuis la route D29 à proximité du hameau d'Agriens (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 34 : Prise de vue depuis la salle polyvalente de Jouac (1/2)

Enjeux : Relations avec un espace de loisir (stade de foot, salle des fêtes)

La salle polyvalente de Jouac est située à proximité du stade de foot, à environ 600 m du bourg. Le site est entouré par les boisements qui peuplent les bords de la vallée de la Benaize. La végétation joue un rôle important ici dans la réduction des perceptions du parc éolien des Trois Moulins. Depuis ce point de vue, seule l'extrémité des pales de E1 et E3 sont perceptibles au-dessus de la canopée du cordon boisé. La partie supérieure de l'éolienne E2 est filtrée ici par le houpplier d'un feuillu.

L'impact est faible de puis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 565735 / 6585633
Date et heure de la prise de vue : 16/05/2019 à 09:25
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 12°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 876 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 34 : Prise de vue depuis la salle polyvalente de Jouac (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 35 : Prise de vue depuis le centre-bourg de Jouac (1/2)**Enjeux :** Relations avec le lieu de vie et le patrimoine (église de Jouac)

Aucune perception du projet éolien des Trois Moulins n'est possible depuis la place centrale de Jouac, située à proximité de l'église. L'encaissement du bourg dans la vallée de la Benaize, ainsi que les éléments bâtis, viennent créer des masques visuels qui empêchent de percevoir les éoliennes.

L'impact est nul depuis ce point de vue.**Informations sur la vue**

Coordonnées Lambert 93 : 566286 / 6585633
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 16:10
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 23°
 Eolienne la plus proche : E3, à 1 821 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

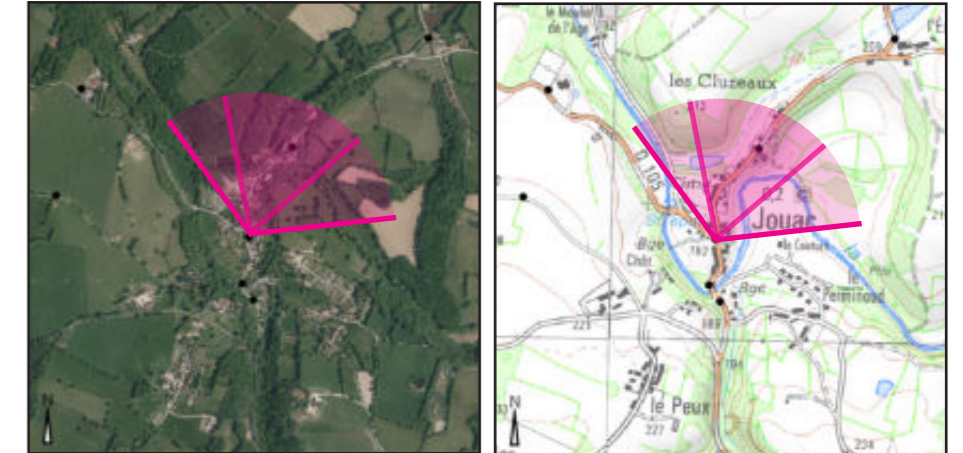


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 35 : Prise de vue depuis le centre-bourg de Jouac (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 36 : Prise de vue depuis le hameau de Pierrefolle (1/2)**Enjeux :** Relations avec le lieu de vie

Ce point de vue est localisé le long de la voirie qui traverse le hameau de Pierrefolle, en lisière nord. Depuis ce point de vue, les habitations du hameau jouent un rôle important de masques visuels, qui empêchent un observateur de percevoir le projet éolien des Trois Moulins.

L'impact est nul depuis ce point de vue.**Informations sur la vue**

Coordonnées Lambert 93 : 567122 / 6587284
 Date et heure de la prise de vue : 13/08/2019 à 15:54
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 52°
 Eolienne la plus proche : E2, à 1 772 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

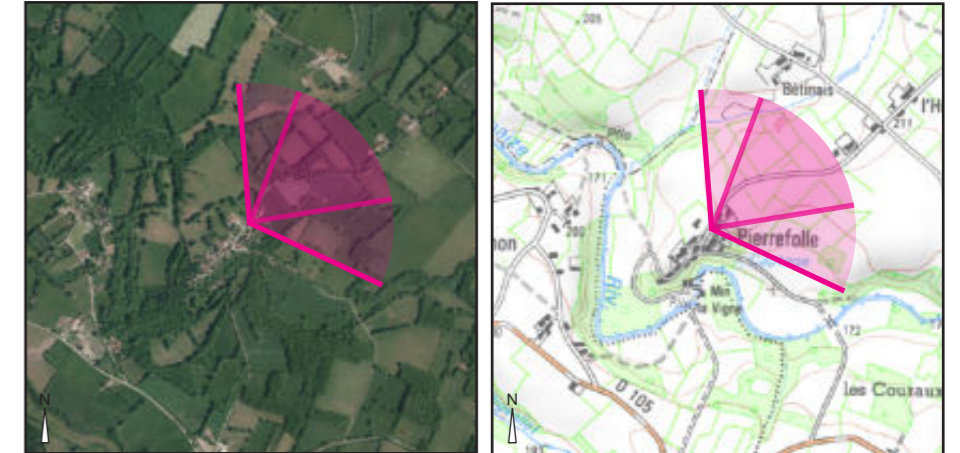


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 36 : Prise de vue depuis le hameau de Pierrefolle (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 37 : Prise de vue depuis le hameau des Plaignes (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie et un axe de circulation

Ce point de vue est situé dans un virage à hauteur de l'entrée du hameau des Plaignes. Lors de l'état initial, des sensibilités ont été relevées depuis ce point. L'implantation du parc plus au nord a permis de limiter les perceptions des éoliennes depuis ce lieu de vie. Ici, les haies de feuillus ainsi que les boisements situés au nord du hameau empêchent un observateur situé en bordure de voirie de percevoir les éoliennes du projet.

L'impact est nul depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 568310 / 6585472
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 11:15
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 337°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 533 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 110°)

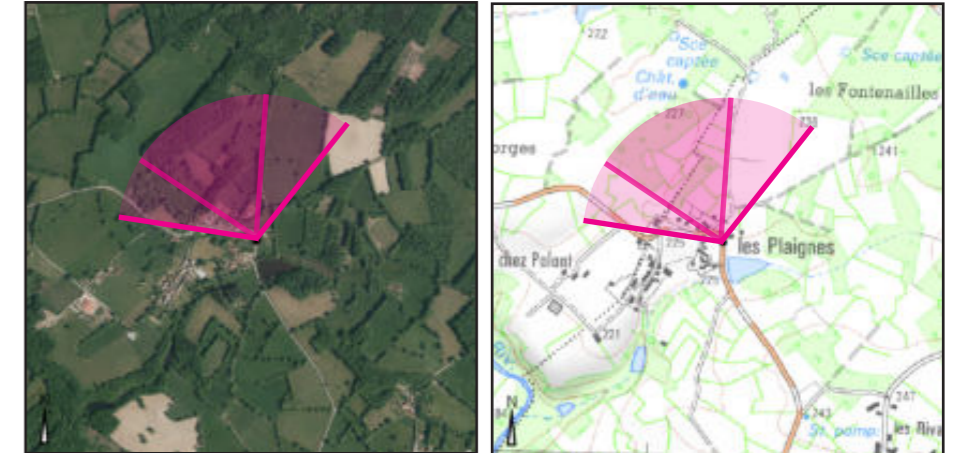


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 37 : Prise de vue depuis le hameau des Plaignes (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 110°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 38 : Prise de vue depuis le parking de la mairie de Jouac (1/2)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie / axes de communication / patrimoine

La mairie de Jouac est implantée au nord-est du bourg. Un espace de stationnement permet de dégager des perspectives visuelles sur la voirie (la route D88) ainsi que sur les pavillons qui la bordent. Depuis ce point de vue, le photomontage nous montre que seules les pales de l'éolienne E3 seront perceptibles pour un observateur situé sur le parvis de la mairie, l'éolienne E1 étant masquée par le relief et les éléments bâtis. L'éolienne E2 est masquée par les arbres d'ornements des jardins privés ainsi que par les boisements de chênes qui peuplent les versants d'un petit vallon connecté à la vallée de la Benaize.

L'impact est faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 566430 / 6585439
Date et heure de la prise de vue : 15/02/2019 à 11:25
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 46°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 494 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 38 : Prise de vue depuis le parking de la mairie de Jouac (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 39 : Prise de vue depuis le hameau le Beau (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

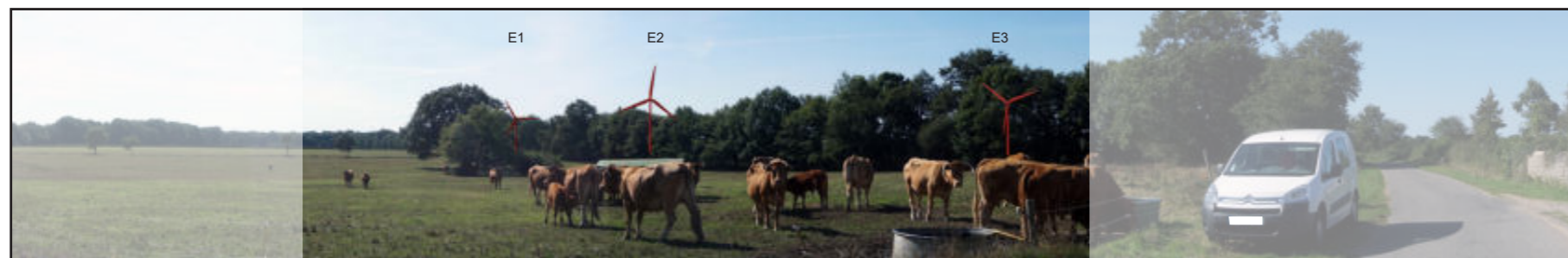
Ce point de vue est situé à hauteur du hameau le Beau, implanté à environ 1,4 km du projet éolien. Depuis ce lieu de vie, de grandes parcelles de prairies destinées à l'élevage bovin dégagent des perspectives visuelles qui s'ouvrent vers le sud. Malgré ces percées dans la trame bocagère, le parc éolien n'est que partiellement visible. Seules les éoliennes E2 et E3 apparaissent au-dessus de la cime des chênes. L'orientation des façades du hameau en direction du projet ainsi que la proximité des éoliennes avec le lieu de vie favorisent la prégnance dans le paysage de E2 et E3.

L'impact est modéré depuis ce lieu de vie.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 566928 / 6588968
Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 11:46
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 188°
Eolienne la plus proche : E2, à 1 479 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

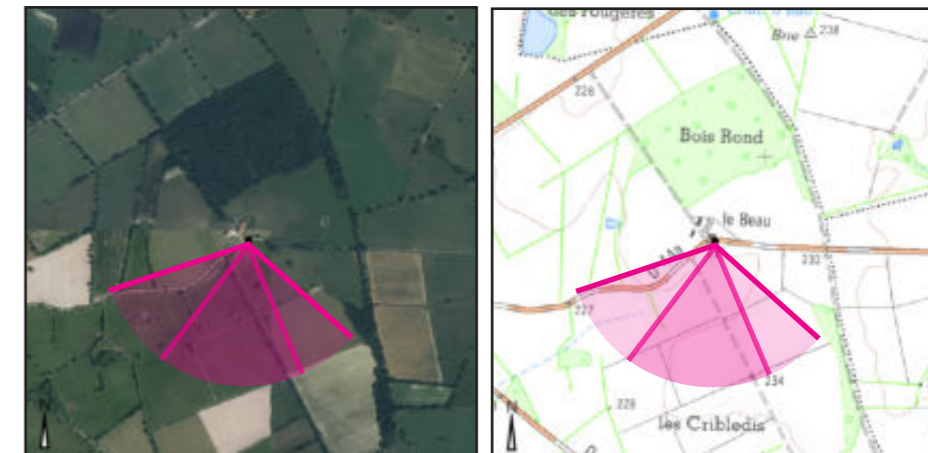


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

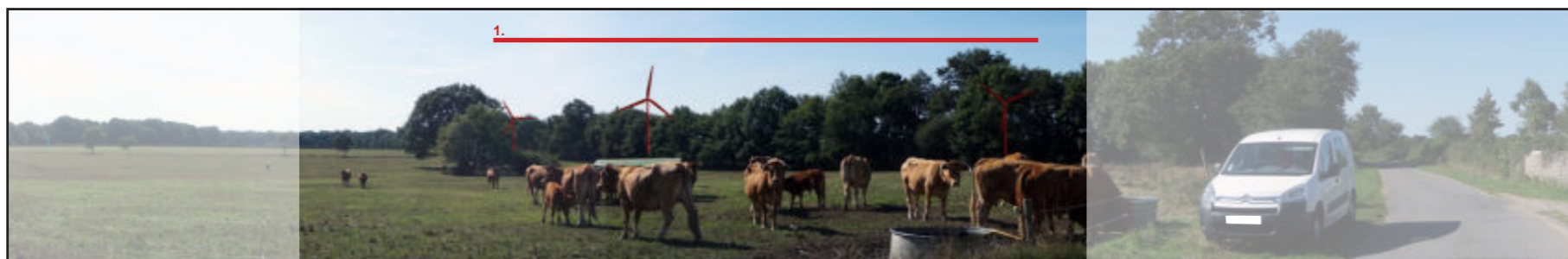
Fond IGN 1 / 25 000

Vue 39 : Prise de vue depuis le hameau le Beau (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 40 : Prise de vue depuis le hameau de l'Age (1/4)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie et un axe de circulation

L'Age est un petit hameau situé à environ 1,4 km au sud du projet éolien des Trois Moulins. Le point de vue sélectionné est localisé à l'entrée du hameau, depuis la voirie communale, légèrement en contre-bas des habitations. Les rotors des trois éoliennes sont ici prégnants dans le paysage. L'angle visuel du parc est important depuis ce point de vue. Les perceptions restent toutefois partielles et limitées à la partie supérieure des aérogénérateurs. Le réseau de haies, au nord du lieu de vie, masque le mât des éoliennes. Si les éoliennes sont clairement perceptibles depuis ce point de vue, les éléments bâtis, tels que les granges et les bâtiments agricoles, jouent globalement un rôle important dans la réduction des perceptions depuis le hameau.

L'impact est modéré depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 565812 / 6586300
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 14:21
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 55°
 Eolienne la plus proche : E1, à 1 408 m

Localisation de la prise de vue

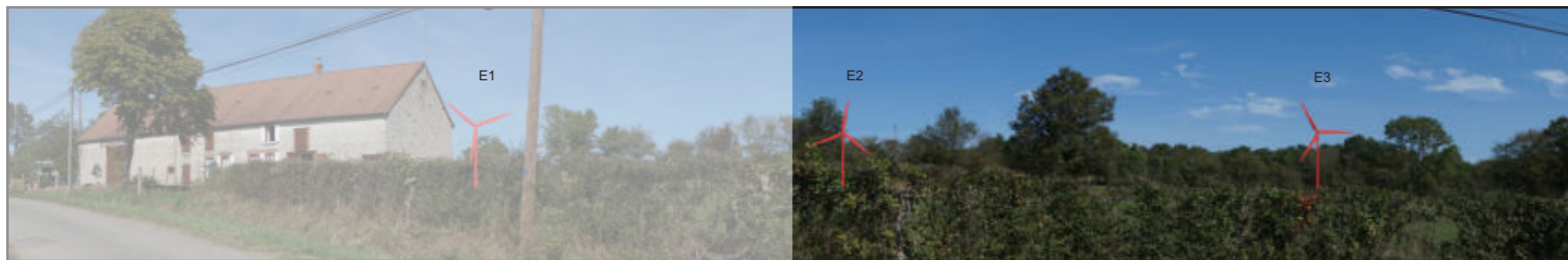


Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 40 : Prise de vue depuis le hameau de l'Age (2/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

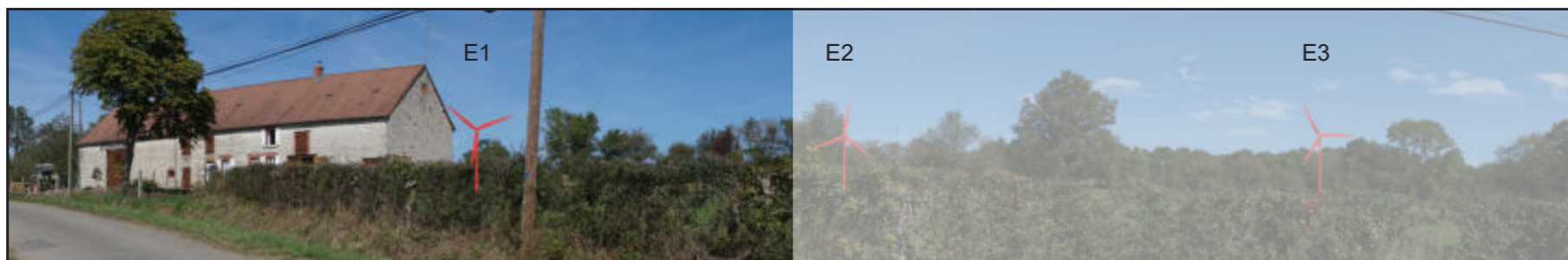
Fond IGN 1 / 25 000

Vue 40 : Prise de vue depuis le hameau de l'Age (3/4)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 40 : Prise de vue depuis le hameau de l'Age (4/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

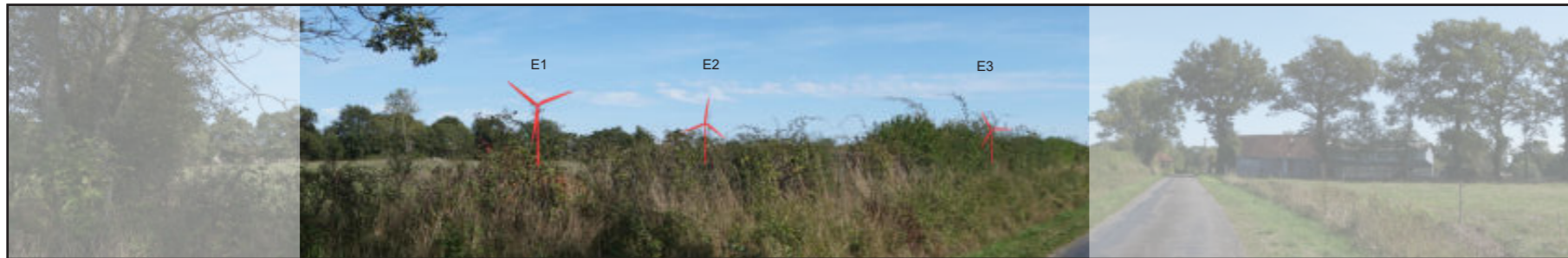
Vue 41 : Prise de vue depuis le hameau de Bétinais (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie et un axe de circulation

Le point de vue est situé à environ 140 m du hameau de Bétinais, en bordure de la voirie communale. Ce point de vue a été sélectionné car il est situé à proximité d'une parcelle qui offre un dégagement visuel en direction du parc, localisé à environ 1 300 m du lieu de vie. Depuis ce point de vue, les trois éoliennes ne sont que partiellement visibles. Les haies et les boisements limitent la perception des aérogénérateurs à la hauteur de leur moyeu. Le contraste dans le rapport d'échelle entre les éléments du paysage et le parc reste faible. Cependant, malgré les perceptions partielles du projet, la proximité des éoliennes tend à favoriser un certain prégnance en lisière de ce lieu de vie.

L'impact est modéré.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 564996 / 6587101
Date et heure de la prise de vue : 21/06/2017 à 15:11
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 100°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 309 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 41 : Prise de vue depuis le hameau de Bétinais (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 42 : Prise de vue depuis le hameau de L'Hôme (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

L'Hôme est un hameau implanté à hauteur du carrefour des routes communales reliant Pierrefolles, Jouac et Bonneuil. Malgré la proximité du projet éolien, situé à seulement 1 150 m, la perception des éoliennes reste ici anecdotique. Seule l'extrémité des pales de E1 est visible depuis ce point de vue. Les haies bocagères, très denses au nord du hameau, jouent un rôle de masque important même en période hivernale, où la densité de branchage filtrera les perceptions.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 565420 / 6586786
Date et heure de la prise de vue : 06/08/2018 à 12:30
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 103°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 157 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 42 : Prise de vue depuis le hameau de L'Home (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 43 : Prise de vue depuis le hameau le Riadoux (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

Le hameau du Riadoux est un lieu de vie caractérisé par la présence d'un bâtiment dont le corps principal date du XIX^{ème} siècle. Ce lieu de vie est situé à environ 950 m du projet éolien. Cette proximité favorise les perceptions rapprochées de l'éolienne E1, qui est ici prégnante dans le paysage du hameau. L'aérogénérateur domine les éléments bâtis du Riadoux en créant un contraste dans les rapports d'échelle. L'éolienne E2 est nettement plus discrète et seule l'extrémité de ses pales sont perceptibles au-dessus de la canopée des arbres qui ceinturent le château. L'éolienne E3 est ici intégralement masquée par la végétation.

L'impact est fort depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 565596 / 6588584
Date et heure de la prise de vue : 16/05/2019 à 18:34
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 129,3
Eolienne la plus proche : E1, à 1 100 m

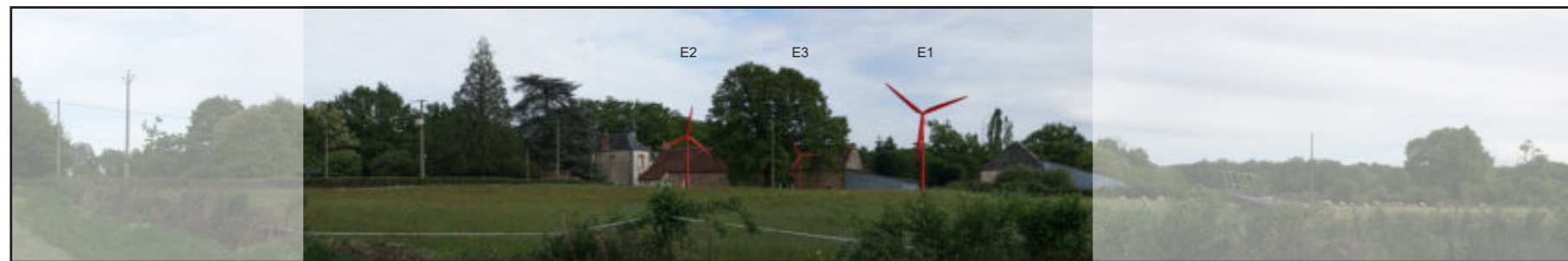
Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

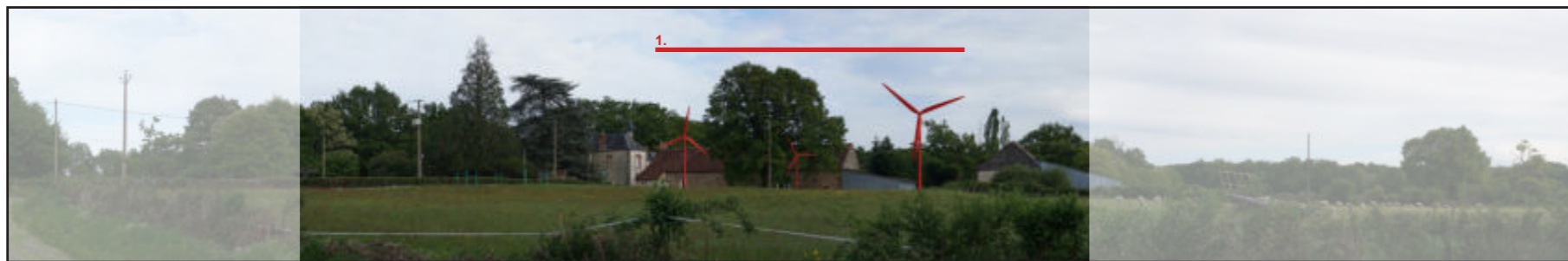
Vue 43 : Prise de vue depuis le hameau le Riadoux (2/2)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins. Cependant, nous rappelons la proximité du projet éolien de la Haute Borne, situé à environ 2,4 km, à 180° de la vue ci-dessous. Un risque d'encerclement est possible depuis le hameau du Riadoux.

L'impact cumulé est nul depuis ce point de vue, mais on note un risque d'encerclement possible avec le projet éolien de la Haute Borne.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillets (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 44 : Prise de vue depuis le hameau de L'Étrille (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

Le hameau de l'Étrille est situé à environ 1 km à l'est du projet éolien. Le point de vue est ici pris depuis la route D29, dans l'axe d'un chemin agricole. Sur les trois éoliennes que compte le parc, seule l'éolienne E3 est visible depuis ce point de vue. L'aérogénérateur n'est visible que partiellement, à partir de la hauteur du moyeu. Seules les pales de l'éolienne dépassent de la canopée. La réduction des perceptions et l'absence de visibilité des éoliennes E1 et E2 est principalement due à la présence des boisements, qui entourent le lieu de vie et jouent le rôle de masque visuel.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 568350 / 6586670
Date et heure de la prise de vue : 05/09/2018 à 11:00
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 215°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 031m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

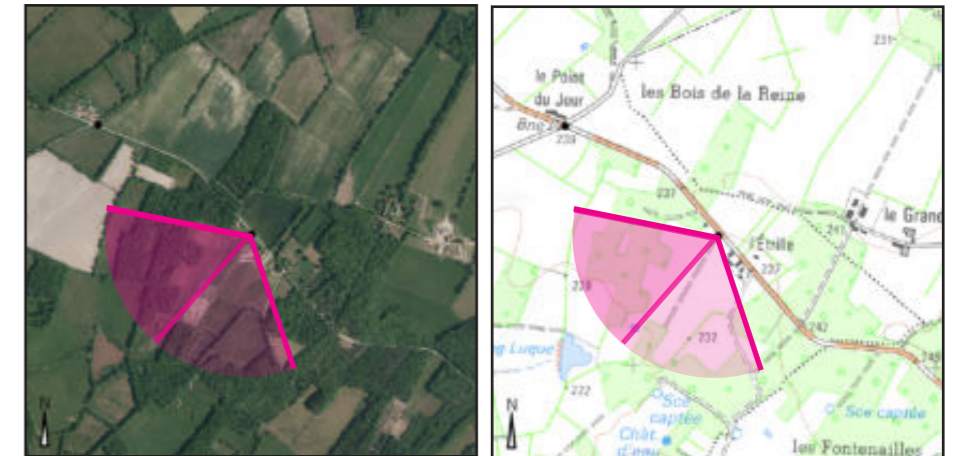


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 44 : Prise de vue depuis le hameau de L'Étrille (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

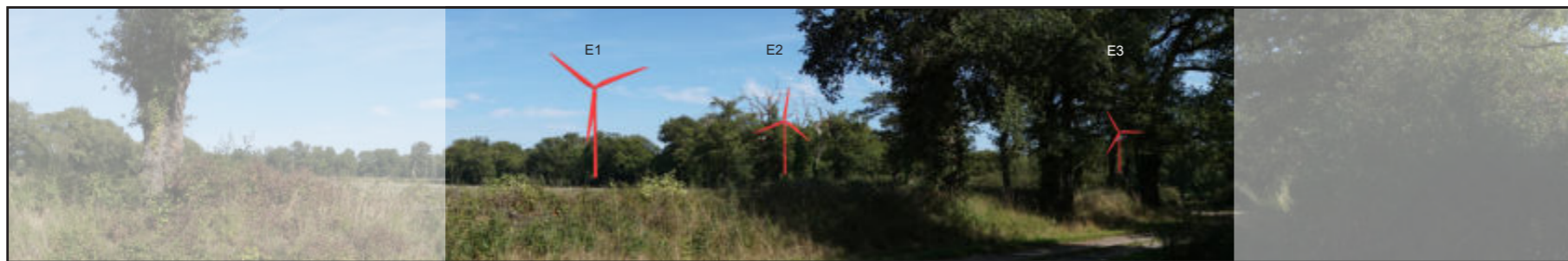
Vue 45 : Prise de vue depuis le hameau de la Leuge (1/2)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

La Leuge est un lieu de vie qui rassemble plusieurs bâtiments regroupés autour d'une grande cour centrale. Le corps de ferme est implanté à environ 980 m du projet éolien. Si les bâtiments et les haies jouent un rôle important dans la réduction de la perception des éoliennes depuis le lieu de vie, on constate la présence d'une fenêtre visuelle entre les chênes de la haie, en bordure du chemin agricole situé à quelques dizaines de mètres au nord-est des bâtiments. Si l'éolienne E3 est masquée par la végétation, les éoliennes E1 et E2 sont perceptibles. L'éolienne E1 apparaît nettement au-dessus de la canopée à partir de la moitié supérieure de son mât, alors que seules les pales de E2 sont identifiables à travers les branchages d'un arbre sénescant.

L'impact est fort depuis ce point de vue.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 565261 / 6587333
 Date et heure de la prise de vue : 21/09/2017 à 14:46
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 63°
 Eolienne la plus proche : E1, à 975 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 45 : Prise de vue depuis le hameau de la Leuge (2/2)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 46 : Prise de vue depuis le hameau de l'Étang (1/4)

Enjeux : Relations avec le lieu de vie

L'Étang est un hameau situé à environ 950 m de l'éolienne la plus proche. Cette proximité favorise les perceptions rapprochées de l'éolienne E3, présente dans l'axe du dégagement visuel créé par l'étang. L'éolienne E3 est clairement visible à partir de sa moitié supérieure. Les éoliennes E1 et E2 restent masquées dans leur quasi totalité par le réseau de haies qui caractérise le paysage. Seule l'extrémité de leurs pales est identifiable entre les bombements des cimes de feuillus. Globalement, seule la présence de E3 impacte visuellement le lieu de vie, en marge des habitations.

L'impact est fort, depuis ce point de vue.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 566878 / 6585801
Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 15:43
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 32°
Eolienne la plus proche : E3, à 949 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

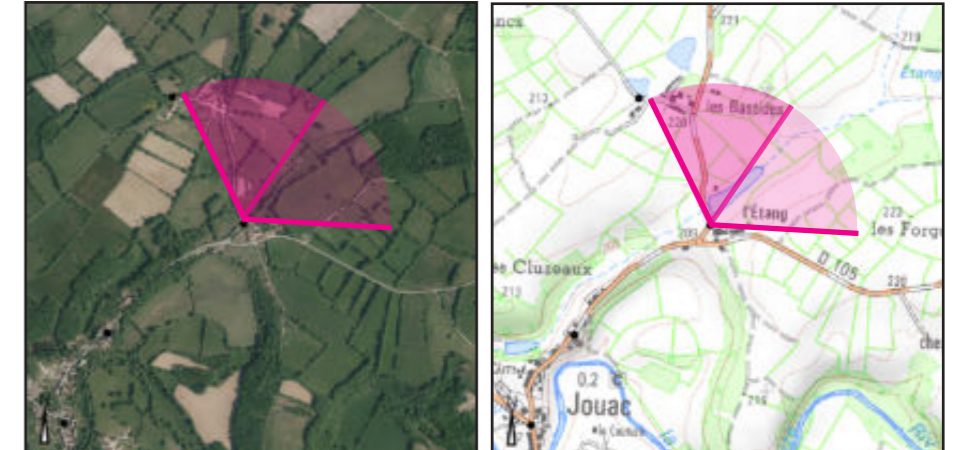


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 46 : Prise de vue depuis le hameau de l'Étang (2/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 46 : Prise de vue depuis le hameau de l'Étang (3/4)

Enjeux : Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 46 : Prise de vue depuis le hameau de l'Étang (4/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 47 : Prise de vue depuis le hameau des Bastides (1/4)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

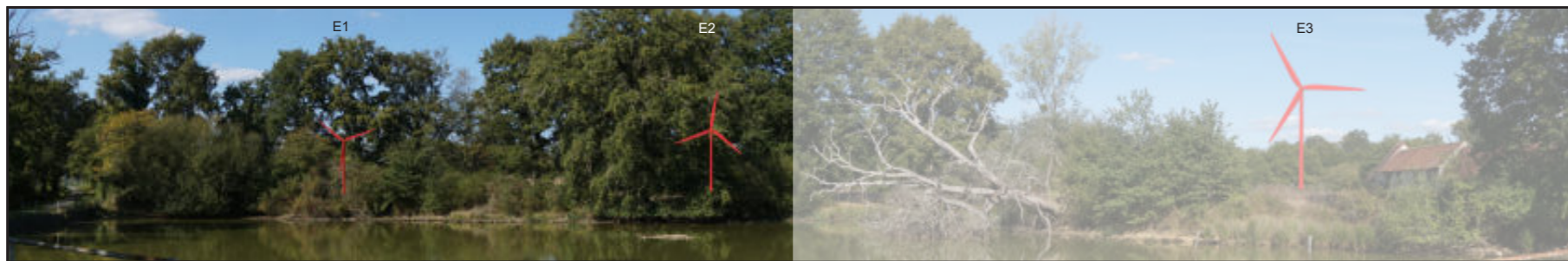
Les Bastides est un hameau caractérisé par deux regroupements bâtis distincts, un au nord, l'autre au sud. Le point de vue est ici pris entre les deux groupes d'habitations, à hauteur d'un petit étang situé en bordure de voirie. Depuis ce point, seule l'éolienne E3 est clairement perceptible à partir de sa moitié supérieure. L'éolienne E2 est ici masquée et les pales de E1 sont filtrées par le feuillage des arbres qui bordent la retenue. L'éolienne E3 est ici prégnante dans le paysage du hameau, en créant un contraste dans les rapports d'échelle et un rapport de dominance vis-à-vis des éléments bâtis du secteur nord du lieu de vie.

L'impact est fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 566643 / 6586219
Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 15:55
Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 13°
Eolienne la plus proche : E3, à 795 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue

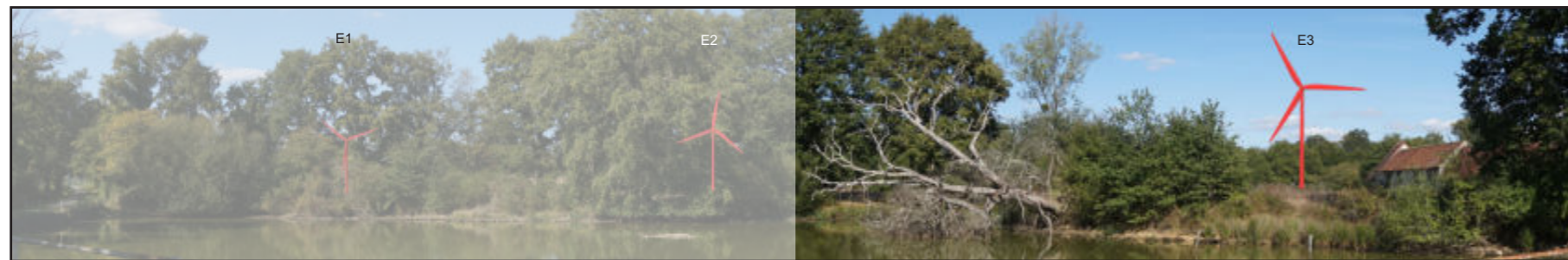


Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 47 : Prise de vue depuis le hameau des Bastides (2/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000



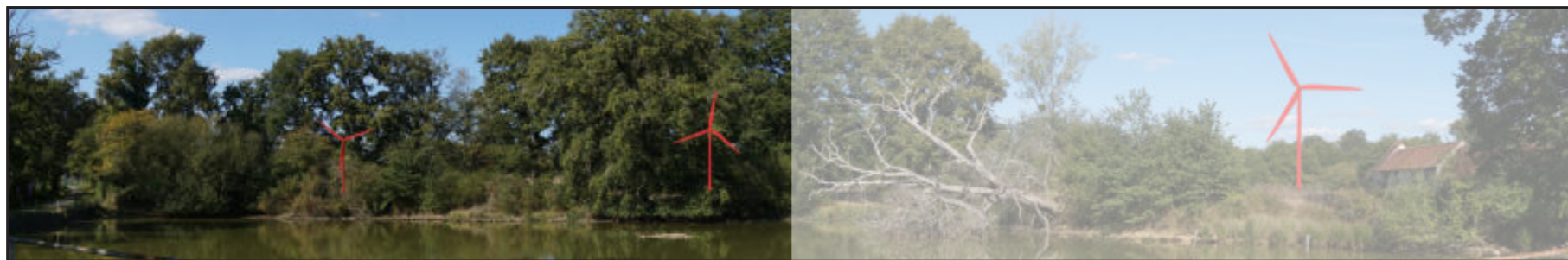
Fond IGN 1 / 25 000

Vue 47 : Prise de vue depuis le hameau des Bastides (3/4)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 47 : Prise de vue depuis le hameau des Bastides (4/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Vue 48 : Prise de vue depuis le hameau du Point du Jour (1/4)

Enjeux : Relations avec les lieux de vie

Parmi les hameaux référencés, le Point du Jour est le plus proche du projet éolien des Trois Moulins. Situé à seulement 656 m de l'éolienne E3, le lieu de vie offre des points de vue rapprochés du projet éolien. Si les éoliennes E1 et E2 sont masquées par les boisements situés à l'ouest du Point du Jour, l'éolienne E3 est ici prégnante dans le paysage. La proximité de l'aérogénérateur favorise un important contraste dans les rapports d'échelle qu'entretient l'éolienne avec les autres éléments du paysage, comme les haies et les arbres de haut-jet. Ce contraste est à l'origine d'un effet de dominance. L'orientation des façades des habitations vers le projet tend également à augmenter l'impact visuel du parc depuis ce lieu de vie.

L'impact est fort.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)

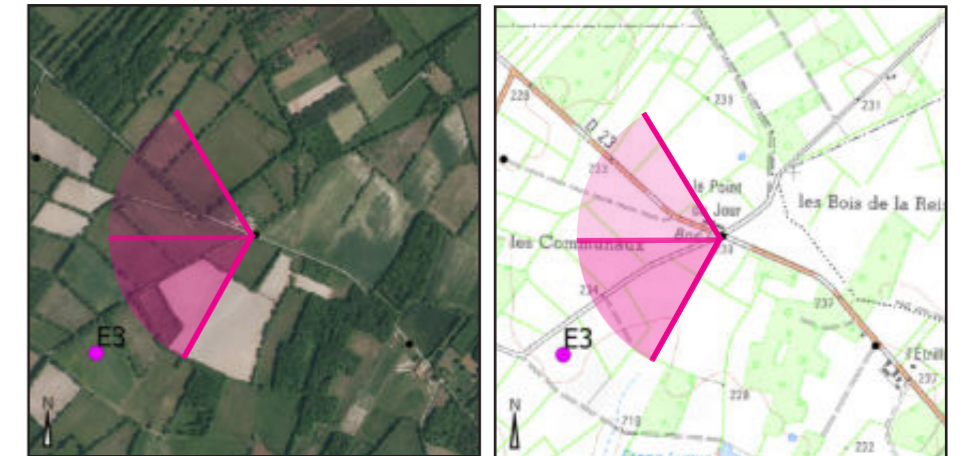


Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 567844 / 6587031
 Date et heure de la prise de vue : 20/09/2017 à 15:27
 Focale : 45 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 265°
 Eolienne la plus proche : E3, à 656 m

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 48 : Prise de vue depuis le hameau du Point du Jour (2/4)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

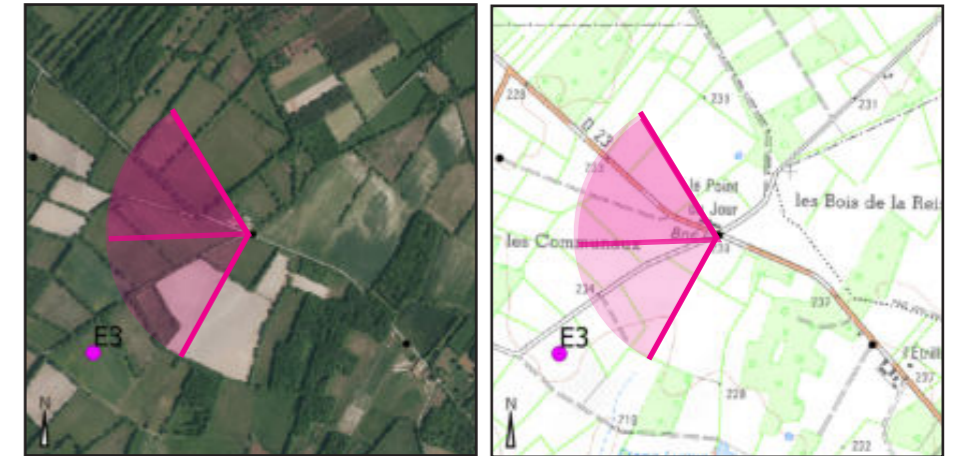


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 48 : Prise de vue depuis le hameau du Point du Jour (3/4)**Enjeux :** Effets cumulés

Aucun effet cumulé n'est possible depuis ce point de vue, principalement en raison de l'absence de perceptions d'autres projets éoliens conjointement au projet des Trois Moulins.

L'impact cumulé est nul.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Légende colorimétrique et chiffrée des parcs éoliens pris en compte dans l'analyse des effets cumulés :

- 1. **Projet des Trois Moulins**
- 2. **Parc éolien de la Haute Borne (Tilly)**
- 3. **Ferme éolienne des Rimalets (Saint-Georges-les-Landes)**
- 4. **Parc éolien de Thollet et Coulonges**
- 5. **Parc éolien de Lussac-les-Eglises (Lussac-les-Eglises)**
- 6. **La Châtre l'Anglin (ancien Parc éolien du Courri)**
- 7. **Parc éolien de Mailhac-sur-Benaize**
- 8. **Parc éolien des Grandes Chaumes (Brigueil-le-Chantre)**
- 9. **PE de la Croix du Picq (Saint-Léger-Magnazeix)**
- 10. **Parc éolien de Saint-Sulpice-les-Feuilles**
- 11. **Parc éolien des Terres Noires (Saint-Hilaire-la-Treille)**
- 12. **Parc éolien les Champs Thouillats (Verneuil-Moustiers)**
- 13. **Parc éolien Les Champs Trouvés (Verneuil-Moustiers)**
- 14. **Parc éolien de Magnac-Laval (Magnac-Laval)**
- 15. **Parc éolien de Bel Air (Tersannes)**
- 16. **Parc éolien du Bois Chardon (Azerables)**
- 17. **Parc éolien du Chêne de Parnac (Parnac)**
- 18. **Parc éolien de la Souterraine (La Souterraine)**
- 19. **Parc éolien de Lif (Saint-Sulpice-les-Feuilles)**

Vue 48 : Prise de vue depuis le hameau du Point du Jour (2/2)

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)